

THETFORD MINES

Condoms dans les écoles

Des boîtes distributrices de condoms seront installées à la polyvalente de Thetford Mines. C'est presque à l'unanimité que les commissaires d'écoles ont adopté une résolution en ce sens. Des 1032 élèves interrogés lors d'un sondage, 82 % avaient réclamé ce nouveau service.

EAST BROUGHTON

Vers la fusion

Le projet de fusion des municipalités d'East Broughton Village et d'East Broughton Station chemine de façon normale. Aucun mouvement d'opposition n'est senti parmi la population, ni au sein des conseils municipaux. Une étude du ministère québécois des Affaires municipales mentionne que le regroupement entraînerait une baisse de 15 à 20 % des coûts de l'administration municipale. La nouvelle municipalité compterait 2700 habitants. Le projet de fusion a resurgi après l'incendie de l'hôtel de ville et du garage municipal d'East Broughton Village en février.

LORETTEVILLE

Marché aux puces

Un Marché aux puces du livre se tiendra à Loretteville, à partir de dimanche, et ce jusqu'à mardi. Ce sont notamment des volumes de la bibliothèque de l'endroit qui seront mis en vente à des prix, semble-t-il, ridicules. Cette grande vente aura lieu dimanche de 10 h à 17 h et lundi et mardi, de 14 h à 21 h au 303, rue Racine. Par la suite, l'événement se transportera au 305, rue Racine, aux heures normales d'ouverture.

QUÉBEC

Activités de loisirs

Près de 1000 citoyens de Québec ont utilisé depuis mardi le nouveau service d'inscriptions téléphoniques aux activités de loisirs. Les retardataires ont jusqu'à demain (12 h à 20 h) pour s'inscrire par téléphone à l'une des activités proposées pour la prochaine saison.

La capitale en finale

Québec a été choisie comme représentante des villes du Canada pour l'obtention du prestigieux prix Carl Bertelsman 1993, qui sera attribué le 8 septembre à Gutersloh (Allemagne), à l'occasion d'un symposium international sur la démocratie et l'efficacité au sein des gouvernements locaux. Ce prix, d'une valeur de 200 000 \$, est également convoité par Braintree (Royaume-Uni), Christchurch (Nouvelle-Zélande), Delft (Pays-Bas), Duisburg (Allemagne), Farum (Danemark), Homeenlinna (Finlande), Neuchâtel (Suisse), Phoenix (États-Unis) et Tilburg (Pays-Bas). Il ira cette année à la municipalité ou au gouvernement local qui a su moderniser ses structures et son fonctionnement, tout en favorisant le développement de la vie démocratique.

DONNACONA

Exposition commerciale

La 25e exposition commerciale de Donnacona, la plus vaste du genre dans la région de Portneuf, se tiendra du 9 au 12 septembre. Elle regroupera près de 100 exposants à l'aréna et devrait attirer encore cette année près de 15 000 personnes. Les visiteurs y retrouveront entre autres un salon de l'alimentation. Trois spectacles d'humour et de country seront également présentés pendant la fin de semaine.

BOULEVARD SAINTE-ANNE

Travaux routiers

Des travaux de réfection et de pavage seront effectués sur le boulevard Sainte-Anne, de la municipalité de L'Ange-Gardien à celle de Sainte-Anne-de-Beaupré, une distance de 7,2 km, depuis mercredi jusqu'au 15 octobre, de 5 h à 20 h 30 et ce, du lundi au vendredi. Pendant ces travaux, la chaussée sera réduite, passant de deux voies à une. Aux heures de pointe, soit de 7 h à 9 h et de 16 h à 17 h 30, deux voies seront disponibles dans la direction affluente et une dans l'autre.

L'Allier refuse que la place Saint-Roch devienne un nouveau « parc à bedaines »

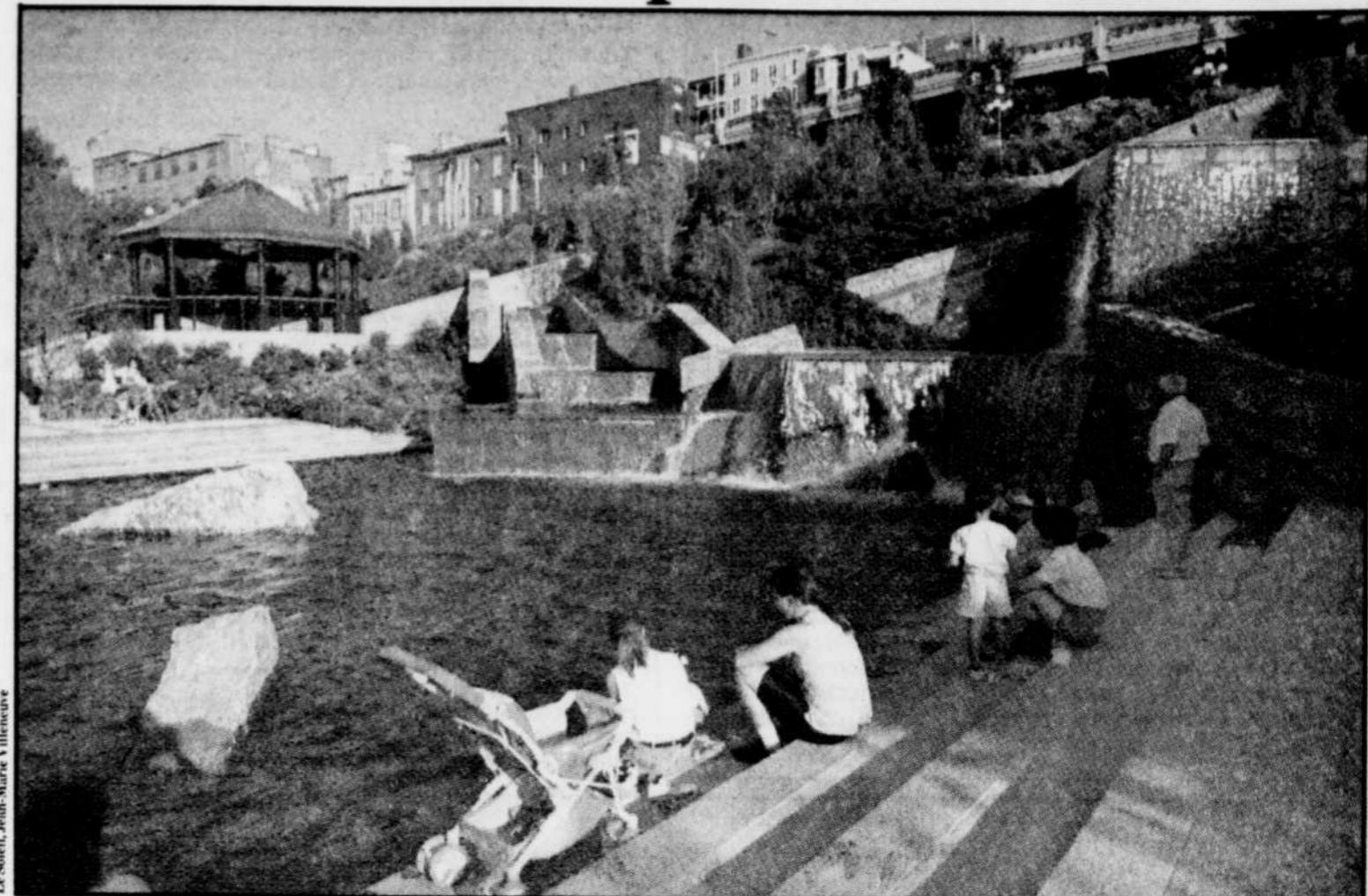
QUÉBEC — C'était le grand baptême de la place Saint-Roch, hier après-midi. Une oasis de verdure mise à la disposition des citoyens qui devront cependant s'accommoder de la présence de trois gardiens, car le maire Jean-Paul L'Allier a été clair : « on ne veut pas que ça devienne un parc à bedaines ! »

par MARIE-HÉLÈNE TREMBLAY
LE SOLEIL

Les gens sont venus en grand nombre à la place Saint-Roch, pas seulement pour l'inauguration, mais aussi pour se rafraîchir. Certains ont vite su profiter de la cascade en se mettant les pieds à l'eau. Le maire L'Allier, lui, ne les a pas imités à son arrivée, se contentant, vêtu sur l'épaule, de serrer des mains ici et là.

Six millions pour un parc, c'est de l'argent, a laissé entendre le maire, mais ce n'est pas beaucoup lorsqu'il s'agit de « de rattraper des dizaines d'années perdues. » On a besoin d'autre chose que du béton, a ajouté M. L'Allier, pour redonner vie à un quartier. La concrétisation de ce projet fait dire au maire de Québec que lorsqu'on est élu, « on n'est pas là pour se mettre les doigts dans le nez. »

La directrice de la conception du projet, Marie-Claude Bergevin, a dit quant à elle, que la place Saint-Roch est maintenant « un milieu de réverie per-



La cascade est l'une des trois composantes de la nouvelle place Saint-Roch, inaugurée hier. On veut que les gens l'utilisent au maximum, mais la cascade ce n'est pas une piscine ! prévient le maire Jean-Paul L'Allier.

due dans une trame urbaine. » Le porte-parole de l'îlot Fleurie, Louis Fortier, n'avait lui aussi que des éloges pour sa nouvelle voisine. « Notre plus grande joie, c'est de voir des gens heureux. Enfin, on renait. »

Trois composantes forment ce nouveau jardin : une prome-

nade périphérique, un jardin intime et une cascade dévalant un escarpement. Les visiteurs devront toutefois ajouter à cela, une surveillance accrue des lieux. Le jour comme la nuit, trois gardiens qui ont pour mandat de faire respecter les

règlements des parcs, seront là en permanence jusqu'au mois de décembre. Un budget de 150 000 \$ est prévu à la ville de Québec pour assurer que tout se passe dans l'ordre. Le maire soutient qu'il est important « d'en faire une bonne utilisa-

tion. On veut que les gens l'utilisent au maximum, mais la cascade, ce n'est pas une piscine ! M. L'Allier ajoute qu'au mois de décembre, la situation sera réévaluée afin de savoir si une surveillance continue doit se poursuivre.

Mécontents d'un transfert d'école
Des parents de St-Isidore préfèrent garder leurs enfants à la maison

LÉVIS — La Commission scolaire Nouvelle-Beauce-Abénakis ayant maintenu sa décision de transférer à la polyvalente de Saint-Anselme plus d'une soixantaine d'enfants de Saint-Isidore qui fréquentaient jusqu'à maintenant celle de Sainte-Marie, les parents ont décidé de garder ces élèves à la maison la semaine prochaine. Et ce, jusqu'à ce que la situation soit clarifiée.

par RICHARD CÔTÉ
LE SOLEIL

Entre-temps, les parents concernés rencontreront mardi la sous-ministre adjointe au réseau de l'Éducation, Mme Thérèse Ouellet, en compagnie d'un représentant de la commission scolaire et du député Jean Audet. Ils souhaitent que Mme Ouellet se pose en arbitre dans ce dossier.

« Chaque partie pourra exposer son point de vue et la sous-ministre pourra donner son opinion là-dessus et, possiblement, pourra amener la commission scolaire à changer sa décision », a indiqué hier au SOLEIL le président du comité de parents, M. André Boutin. Il a admis que dans ce domaine, c'est la commission qui a le dernier mot, mais que l'avis d'une sous-ministre aurait évidemment un poids certain.

M. Boutin a reconnu que c'était là le dernier recours qui leur restait avant la contestation devant les tribunaux, « un processus très long et très coûteux ». Il a indiqué que les parents avaient l'intention de souligner les griefs qu'ils ont quant à la méthode utilisée pour la prise de position de l'organisme public ainsi que de contester les statistiques et autres raisons utilisées pour justifier cette décision.

La commission a annoncé en février qu'elle transférerait dès cette année 76 élèves de Saint-Isidore fréquentant les 1re et 3e secondaire à la polyvalente de Sainte-Marie vers celle de Saint-Anselme en raison, notamment, de la surpopulation appréhendée dans le premier établissement, affirmation contredite par un rapport gouvernemental, disent les parents. Même si les deux polyva-

lentes sont à peu près à la même distance de Saint-Isidore, les parents des enfants touchés trouvent la décision inacceptable en raison des liens naturels qui unissent leur village de 2600 habitants à Sainte-Marie, dans la MRC Nouvelle-Beauce, plutôt qu'à Saint-Anselme, dans la MRC de Bellechasse. Ajoutant à cela tout le chambardement inutile pour les enfants, ils disent avoir toutes les raisons du monde de se rebiffer.

Spécifiant que la situation actuelle n'est profitable à personne, M. Boutin indique que déjà une vingtaine de parents ont choisi de soustraire leurs enfants à tout ce tiraillement, en les inscrivant dans une institution privée, nommément le Collège de Lévis.

À la commission scolaire, le directeur général, M. Jean-Marc Brousseau, a indiqué qu'après avoir été avisé par la sous-ministre de la possibilité d'une rencontre avec les parents et qu'après consultation avec le président de l'organisme il avait été décidé que la commission y prendrait part. M. Brousseau estime qu'il est temps que prenne fin cette dispute qui est parfois émotive.

MIL Davie: politiciens pris à partie

LÉVIS — Les syndiqués de la MIL Davie ne veulent plus de promesses au sujet de la construction du traversier des îles de la Madeleine, ils veulent des décisions, et pas au temps des Fêtes, tout de suite.

par RICHARD CÔTÉ
LE SOLEIL

Faisant part au SOLEIL du ras-le-bol des employés de ce grand chantier de la Rive-Sud, le président des travailleurs de celui-ci, M. Richard Gauvin, estime qu'il est grand temps que tous les politiciens prennent leurs responsabilités dans ce dossier qui traîne depuis février dernier et dans lequel des centaines d'employés de MIL Davie sont pris en otage.

« M. Pierre Blais (ministre des Transports) et le syndicat des travailleurs de la région de Québec et député de Bellechasse) ne semble pas se préoccuper tellement de l'impact négatif qu'engendre un simple report de cette décision, alors que 600 ou 700 personnes du chantier vont être mises à pied d'ici les Fêtes », a commenté M. Gauvin. Il a expliqué que son syndicat et le comité Action MIL Davie ont demandé il y a dix jours une rencontre avec les ministres conservateurs Blais et

Un panda nommé Bambou

Le panda du Naturalium de Québec à qui on cherchait un nom, s'appelle finalement Bambou. Le nom de la mascotte, reçue hier par le maire L'Allier, a été choisi parmi 884 suggestions reçues, dans le cadre du concours « Trouve-moi un nom ! », tenu cet été. Bambou a été sélectionné parce qu'il renferme un message écologique. Le bambou est la nourriture du panda que l'on retrouve de moins en moins en Chine depuis 15 ans. Treize participants au concours avaient choisi ce nom et un tirage au sort, hier, a déterminé le grand gagnant. Il s'agit de Sabrina Cloutier, âgée de quatre ans et demi. Elle mérite entre autres une collection de papillons et une grande fête en son honneur, organisée par le Naturalium.

Habib Reda en cour pour fraudes

QUÉBEC — Un homme d'affaires de Sainte-Foy, Habib Reda, âgé de 41 ans, a comparu hier pour répondre de trois accusations d'avoir tenu une maison de jeu, et d'une autre consistant à soustraire des biens de sa faillite en les expédiant au Liban.

par RICHARD HÉNault
LE SOLEIL

De plus, le procureur de la Couronne dans cette cause, Me Germain Martin, a indiqué au juge Laurent Dubé que plu-

sieurs autres accusations de fraude seront portées contre Reda d'ici son enquête sur remise en liberté provisoire, lundi. Outre une plainte d'effraction, il s'agirait d'une série de chèques sans provision que l'homme d'affaires aurait faits après s'être placé sous la pro-

tection de la Loi sur les faillites. En ce qui concerne la plainte principale, on reproche au client de Me André Gaulin de s'être servi de deux de ses entreprises, Billard 7/7 et Amusement Astral, pour faire transporter des biens à destination de Beyrouth. Le mois dernier, le lot de tables de billard d'une valeur de 102 000 \$ avait déjà été placé dans deux conteneurs alors qu'elles devaient plutôt être remises au syndic.

Loiselle et n'ont obtenu aucune réponse.

Le syndicaliste croit que le ministre Blais a oublié les promesses de soutien faites en 1987 alors que le gouvernement fédéral exigeait des chantiers maritimes canadiens qu'ils rationalisent leurs activités. « À ce chapitre, MIL Davie est celui qui a fait le plus pour améliorer sa situation, et surtout sa productivité, ce qui le rend plus compétitif sur le plan international. »

Reconnaisant que les contrats militaires canadiens ont permis au chantier de se maintenir, il juge qu'il « serait très regrettable que le gouvernement fédéral ne lui donne pas de toute urgence un dernier coup de pouce jusqu'à ce qu'il prenne sa place sur le marché mondial ». Selon lui, une réduction importante de l'emploi chez MIL Davie pourrait avoir des répercussions désastreuses sur l'économie régionale de la Rive-Sud... et sur les statistiques qui permettent aux politiciens de se faire réélire.



Début des travaux sur la plage Jacques-Cartier

La mairesse de Sainte-Foy, André-P. Boucher, a levé hier matin la première pelletée de terre soulignant le début de la construction du bâtiment de service de la plage Jacques-Cartier. Érigé au montant de 866 000 \$, cet édifice offrira les services essentiels aux visiteurs tels que les toilettes, un point d'eau et un casse-croûte. Mme Boucher, qui était somme toute très fière de la concrétisation du projet, a assuré que le bâtiment serait fonctionnel dès le printemps prochain. Au même moment, la construction d'un autre point de service devrait s'amorcer. Il s'agira d'un édifice de 400 000 \$ réservé aux cols bleus de la ville.

Poursuite de 185 000 \$ engagée par une enseignante

La Fédération des comités de parents dans la mêlée à Saint-Albert-le-Grand

QUÉBEC — Les 23 parents de l'école Saint-Albert-le-Grand ne seront pas laissés seuls face à la poursuite de 185 000 \$ qu'a décidé de leur intenter l'enseignante de la Commission des écoles catholiques de Québec (CECQ), Mme Liliane Giguère-Trudel. En janvier, ces parents avaient accusé l'enseignante de traumatiser leurs enfants et avaient demandé son départ de l'école.

par VINCENT CLICHE
LE SOLEIL

« On appuie les parents et il serait difficile de les laisser seuls avec ce problème », a déclaré au SOLEIL, hier, M. Gary Stronach, président de la Fédération des comités de parents du Québec. Le bureau de direction et le conseil d'administration de la fédération se réunissent en fin de semaine et M. Stronach a promis que le sujet sera discuté en priorité.

M. Marc-André Beauchemin, président du comité des parents de la CECQ, a également déclaré que son bureau de direction a déjà décidé d'épauler financièrement les parents de Saint-Albert-le-Grand.

Il a expliqué qu'au moins deux parents, qui faisaient partie du comité d'école ou du conseil d'orientation, reçoivent une protection contre les recours en justice en

vertu de la Loi sur l'instruction publique. Les articles 76 et 93 de cette loi stipulent que les membres de ces comités ne peuvent être poursuivis « pour un acte accompli en toute bonne foi ».

Quant à Mme Giguère-Trudel,

c'est le Syndicat du personnel de l'enseignement de Québec-Montmorency, dont elle est membre, qui assumera ses frais juridiques dans ce dossier.

Règlement refusé

Le syndicat avait déjà mis 16 de ces parents en demeure de se rétracter publiquement sous peine d'être obligés de payer 2000 \$ chacun à l'enseignante.

Selon le président de ce syndicat, M. Jacques Cantin, les parents ont refusé un règlement

hors-cour cet été, ce qui a amené l'enseignante à déposer son action en dommages et intérêts.

Ainsi, l'enseignante demande à la cour de condamner les parents à lui verser une somme de 125 000 \$, à titre de dommages moraux pour atteinte à sa réputation, à sa dignité, à sa sécurité et à sa santé ; une autre somme de 10 000 \$ pour des honoraires extra-judiciaires et, enfin, 50 000 \$, comme dommages exemplaires.

Commission scolaire Chutes-Montmorency

Un comité d'école condamne un transfert d'élèves du primaire

L'ANGE-GARDIEN — Le comité de l'école Le Petit Prince, de la Commission scolaire des Chutes-Montmorency, trouve inhume à la politique d'organisation scolaire et de transferts obligatoires d'élèves établie par les autorités scolaires.

par VINCENT CLICHE
LE SOLEIL

Le président du comité d'école, M.

Denis Beauchamp, a déclaré, hier en conférence de presse, que cette politique a pour conséquence d'exclure de l'école Le Petit Prince

ce, pour la prochaine année scolaire, six élèves du primaire sans avoir obtenu le consentement des parents dans le cas de quatre élèves.

Ces élèves de deuxième et quatrième années seront transférés à l'école La Châtelaine de Château-Richer, dans la municipalité voisine.

Selon le comité d'école, cette politique ne peut que favoriser le décrochage scolaire des enfants et le désintérêt des parents aux activités scolaires. « L'enfant n'est pas dupe, d'expliquer M. Beauchamp. Il constate très vite qu'il n'est qu'un numéro pour les bureaucraties scolaires et qu'on ne le respecte pas en le déracinant de son milieu naturel et en le séparant de ses amis. »

Selon M. Beauchamp, il existe une solution à ce problème en créant une classe multiprogrammes de quatrième et cinquième années, comme il en existe une pour les cinquième et sixième années. Mais la commission scolaire refuse parce que cela implique l'embauche d'un professeur, selon lui.

Charlesbourg et Des Îlets: nouveau pas vers la fusion

CHARLESBOURG — Un nouveau pas vient d'être franchi vers la fusion des commissions scolaires de Charlesbourg et Des Îlets, prévue pour l'été 1995.

par VINCENT CLICHE
LE SOLEIL

Les conseils des commissaires des deux organismes ont adopté, à leur dernière séance, une résolution identique fixant l'échéancier des travaux devant mener à la fusion. D'après cette résolution, les présidences et directions générales poursuivront leur analyse de pertinence sur la réunion des deux commissions scolaires et un rapport complet devra être remis aux conseils des commissaires, au plus tard le 18 janvier 1994.

On saura également à ce moment quelles démarches de consultation les organismes entendent suivre. Cette consultation devrait se poursuivre jusqu'au 4 avril. Le 20 avril, il y aura présentation commune aux conseils des commissaires des résultats de la consultation menée et des audiences (publiques ou privées).

Enfin, le 10 mai, les commissaires prendront une décision finale sur la pertinence de la fusion des deux commissions scolaires.

Cette fusion, si elle se réalise, ne serait effective qu'en juillet 1995. Elle réunirait deux commissions scolaires qui reçoivent une clientèle scolaire (secteur des jeunes) d'environ 7500 élèves, dans le cas de Des Îlets, et de 6000, dans le cas de Charlesbourg.

Nominations au PC

Le Progrès civique a poursuivi hier soir la nomination de ses candidats. Il s'agit de M. Claude Maranda dans Duberger, de M. Gérald Poirier dans Les Saules et le sud de Duberger, de Mme Renée Richard-Audet dans le district 17, de M. Marc Robert dans le quartier 18, de M. Martin Greer dans Saint-André et finalement de M. Jacques Jobin dans Montchâtel et une partie de Neufchâtel.

NOTRE PRIX

5999\$

Chaussures habillées "Unico"
Rayon des chaussures pour hommes, 268.

Ceci est une offre spéciale de notre fabricant,
dépêchez-vous pendant qu'il en est encore temps !

LEUR PRIX

85\$*

* prix courant



EATON
Argent remis si la marchandise ne satisfait pas

Le Biomobile: une école de la nature à Expo Québec

QUÉBEC — Vivre la nature québécoise sous les quatre saisons, tout en côtoyant plus de 70 espèces animales dans leur habitat en plus d'exercer sa mémoire à identifier notre flore, c'est en quelque sorte le voyage que propose le Biomobile, une véritable école de la nature.

par RÉJEAN LACOMBE
LE SOLEIL

Cette « expo-nature des quatre saisons » qui a établi ses pénates à Expo Québec, connaît jusqu'à maintenant un important succès. Depuis l'ouverture de l'exposition, plus de 35 000 visiteurs ont arpenté les corridors de ce complexe qui couvre 2400 pieds carrés de surface. Le président et directeur général du Biomobile, M. Jean-François Gauthier, prévoit que 60 000 personnes auront visité cette expo-nature d'ici la fin d'Expo Québec.

Non seulement les visiteurs peuvent découvrir la flore et la faune du Québec, mais ils peuvent également entendre le cri des ani-

maux naturalisés tout en humant les odeurs particulières de la forêt québécoise.

Cette idée pour le moins originale a pris naissance dans la région de Normandin au Lac-Saint-Jean. Il a fallu six mois de travaux pour réaliser le Biomobile et des investissements de l'ordre de 350 000 \$. Il faut quatre camions-remorques pour transporter cette exposition. De conception modulaire, toute la structure qui abrite l'exposition est constituée de poutrelles d'aluminium. Toutes les parties des décors sont ignifugées.

Le directeur général de l'Association touristique régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean, M. Bruno Lavoie, précise que cette expo-nature est en somme « un microcosme de ce que l'on retrouve dans notre région ».

Les dirigeants de cette entreprise carent déjà plusieurs projets. On veut faire connaître la flore et la faune du Québec aux jeunes des centres urbains peu habitués à côtoyer la marte, l'original, le loup, les renards ou les canards.



Le Biomobile, cette expo-nature des quatre saisons, connaît un important succès à Expo Québec. Cette école de la nature a jusqu'à maintenant accueilli plus de 35 000 visiteurs, selon le président et directeur général, M. Jean-François Gauthier.

LA LIVRAISON DU SOLEIL À DOMICILE PAR CANÉLOT NE VOUS COUTE PAS UN SOU DE PLUS!
Abonnez-vous:
647-3333 (Québec)
ou au 1-800-463-2362 (régions)

LE SOLEIL

Société des traversiers du Québec

AVIS PUBLIC

La Société des traversiers du Québec requiert des propositions avec prix pour restructurer et remettre en service le N. M. Trois-Rivières.

DOCUMENTS D'APPRENTISSAGE
L'obtention des documents d'appel d'offres et la réception des propositions avec prix se feront à l'adresse suivante:

Société des traversiers du Québec
109, rue Dalhousie
Québec (Québec)
G1K 9A1
À l'attention de monsieur Charles Dugal

Les documents d'appel d'offres seront mis en vente à partir de 8h30 le 27 août 1993 au prix de 75\$ non remboursable.

RÉCEPTION ET OUVERTURE DES PROPOSITIONS AVEC PRIX

Les propositions doivent parvenir, avec la mention "Proposition avec prix" au plus tard le 5 octobre 1993 à 14h.

L'ouverture des propositions avec prix s'effectuera à la salle du conseil, sera publique et suivra la date et l'heure limites fixées pour le dépôt des propositions avec prix.

PLACE D'AFFAIRES AU QUÉBEC

Seuls sont admis à présenter une proposition avec prix, les fournisseurs ayant une place d'affaires au Québec et possédant les qualifications minimales requises.

PROGRAMME D'OBLIGATION CONTRACTUELLE (ÉGALITÉ DANS L'EMPLOI)

Tout fournisseur ayant plus de cent (100) employés doit, pour voir adjugé le contrat, s'engager au préalable à mettre en place un programme d'accès à l'égalité dans l'emploi conforme à la Charte des droits et libertés de la personne.

Cette obligation s'applique également pour tout sous-contrat d'un montant de cent mille dollars (100 000 \$) et plus, s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent (100) employés.

LA SOCIÉTÉ DES TRAVERSIEUX DU QUÉBEC NE S'ENGAGE À ACCEPTER NI LA PLUS BASSE NI AUCUNE DES PROPOSITIONS AVEC PRIX REÇUES.

Jocelyn Fortier
Secrétaire



Hôpital Royal Victoria
DE MONTRÉAL
APPEL D'OFFRES PUBLIC

PROJET: ECURIES, RESSOURCES HUMAINES
HÔPITAL ROYAL VICTORIA

L'Hôpital Royal Victoria, propriétaire, demande des soumissions pour des travaux d'aménagement dans son bâtiment des anciennes écuries, à Montréal.

Les documents contractuels pourront être obtenus au bureau des Architectes, sur appel téléphonique, à compter du 27 août 1993, à l'adresse suivante:

Leclerc et associés, architectes
5610, avenue Auteuil
Brossard (Québec) J4Z 1N4

Téléphone: (514) 445-8733

contre un chèque visé non remboursable de cinquante dollars (50 \$) émis à l'ordre du propriétaire.

Les soumissions devront être accompagnées soit d'un cautionnement de soumission établi au montant de cent mille dollars (100 000 \$) valide pour une période de six mois (60) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit d'un chèque visé au montant de cinquante mille dollars (50 000 \$) fait à l'ordre du propriétaire.

Les soumissions (l'original et 4 copies) seront reçues chez le propriétaire, à l'adresse suivante:

Bâtiment A, niveau 7
Département de Gestion de projets
Hôpital Royal Victoria
687, avenue des Pins Ouest
Montréal (Québec) H3A 1A1

jusqu'au 17 septembre 1993, à 15 heures, heure en vigueur localement, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur survie que pour le contenu de leur soumission. Ils doivent les informer des conditions qu'ils entendent leur imposer et s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

Marc Harmignies, ing.
Directeur du Programme de développement

TOYS "R" US

GRANDE VENTE TROTTOIR

LES 27, 28 ET 29 AOÛT

54% DE RÉDUCTION

SUR LE PRIX DE DÉTAIL

Kennar
BALLE ET BÂTON PRO COURSE
4 lancers différents. Balle de base-ball de 29 po qui permet de frapper la balle comme un pro.
Prix initial ... 21,99

9,98

En prima
cartouche Genesis
exclusivité Toys "R" US
A acheté cette console
Genesis, tu obtiens une
cartouche de jeu Montana
GRATUITE!
Valeur de 69,99



Sega
CONSOLE GENESIS
16 bits de puissance
Graphismes haute qualité.
Prix initial ... 109,99
Rabais postal ... 1,00

9,99

Avec Rabais

55% DE RÉDUCTION

SUR LE PRIX DE DÉTAIL



Milton Bradley
ALERTE AU REQUIN BOWLING

Prix initial ... 22,99

9,98

45% DE RÉDUCTION

SUR LE PRIX DE DÉTAIL



Parker Brothers
WILD WEBBER

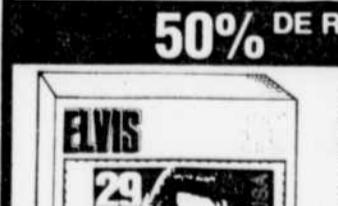
On s'amuse ferme avec cette gentille araignée.
Dès 6 ans.

Prix initial ... 27,99

14,98

50% DE RÉDUCTION

SUR LE PRIX DE DÉTAIL



Milton Bradley
CASSE-TÊTE D'ELVIS PRESLEY

Timbre poste d'Elvis format géant de 18 x 24 po.
550 pièces! Dès 10 ans.

Prix initial ... 7,99

3,98

50% DE RÉDUCTION

SUR LE PRIX DE DÉTAIL



Tyco
MOUVEMENT MAGIQUE

Comprend des plaques à dessin, des crayons, six pochoirs et un chiffon. Dès 4 ans.

Prix initial ... 29,99

14,98

SUPER ÉCONOMIES!

SUR DES CENTAINES D'ARTICLES PRÉSÉLECTIONNÉS

JOUETS PRÉSCOLAIRES

LIVRES

JEUX DE SOCIÉTÉ

JOUETS EN PELUCHE

JEUX VIDÉO

FIGURINES ARTICULÉES

POUPÉES

VÊTEMENTS

ET BIEN PLUS ENCORE...

CERTAINS ARTICLES NE SONT PAS OFFERTS DANS TOUS LES MAGASINS.

QUANTITÉS LIMITÉES JUSQU'À ÉPUISSEMENT DES STOCKS.

45% DE RÉDUCTION

SUR LE PRIX DE DÉTAIL



Playmates
ÉPÉE À BULLES

Épée officielle des Tortues. Comprend la recharge pour bulles. Dès 4 ans.

Prix initial ... 18,99

9,98

SUR LE PRIX DE DÉTAIL



Electronic Arts
NHLPA HOCKEY '93

Toute l'action d'un vrai match de la LNH grâce au jeu le plus réaliste qui soit.

Prix initial ... 69,99

49,98

SUR LE PRIX DE DÉTAIL



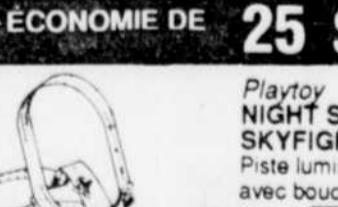
Ultra Wheels
PATINS SKATE ATTACK PRO

Chaussures légères avec roulement à bille rapide. Pointures 1 à 11.

Prix initial ... 79,99

49,98

SUR LE PRIX DE DÉTAIL



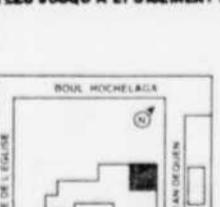
Playmates
NIGHT STRIKE SKYFIGHTER

Piste luminescente de 15 pieds avec boucle verticale. Dès 8 ans.

Prix initial ... 74,99

49,98

SUR LE PRIX DE DÉTAIL



VANIER
475, rue Soumande, ville de Québec
De l'autre côté de Place Fleur de Lys
Téléphone: 683-8697

ROUTE DE L'ÉCOLE

PLACE LAURIER

BOUL. LAURENTIEN

BOUL. MARIE-VANIER

BOUL. HUBERT

PLACE FLEUR DE LYS

STE. FOY
2700 boulevard Laurier
Téléphone: 656-8697



LE PLUS GRAND MAGASIN DE JOUETS AU MONDE!

**À louer
logements
250 à 299**

**261 MONTCALM/
SAINT-JEAN-
BAPTISTE**

BELVEDERE, près Chemin St-Louis, 475, 615 libres oct. sem-
aine 527-8964, soir: 563-8921

BOUGAINVILLE, 2, 615, 720 &
800, 4 etages, sous-sol, chauffe,
eau chaude, climat. 527-1217 ou
527-9765

BOUGAINVILLE, grand
615, terrasse, renové, libre,
3 etages. Soir: 563-9141.

CALIXA-LAVALLÉE

819 ret-de-chaussée, libre, chauffe,
eau, 615, 100 \$, 563-1564

CALIXA-LAVALLÉE, 290 \$, sous-
sol, 4 etages, fonctionnel, 341-5205

TOUT compris. 563-2531

CALIXA-LAVALLÉE, grande

515, renové, bois franc, 687-1756

115 CHAUFE, éclairé, meuble si
desire, 615, 563-2531

HABITAT DES CHUTES

CHARNY, 315, 415, 515, acces fol-
lié, très grands logements, en-
trepos, 4 etages, securité, 563-2566

A D'Aiguillon, 515 sur 2 etages,
1 sept., 445, 562-0874

315, 115, DEMI sous-sol, tout
compris. 683-7888, 683-7886

DES ETS, 515, 325 \$, tout
compris. 563-3047

ENTREE, 515, 325 \$, tout
compris. 563-3047

DUFERRIER, 315, semi-meuble,
intercom, 405 \$ tout compris. 682-0145

A 1701 LAVOISIER

St-Romuald, 415, 4605 tout in-
clus, possibilité de concier-
gerie. 563-2623, 505 \$ tout
compris.

A 567-6123, 836-5247

A 832-4253 389-3922

Charny, pres porc des

Chutes, 415, 515, neufs,
pres ponts, stores, intercom

insonorisées. PROMOTION!

A 837-4503

A 650-2121

DOMAINE DES COMPAGNONS

«REDUIT»

3570, Des Compagnons

Spacieux 3 1/2, tout inclus

piscine, meubles si desire

A 655-3520 653-6403

525 POUR 4855

Tout compris, electrique, chauffe,
eau, chaude, entrepos, 4 etages,
securité, case de rangement, sto-
mation, 415, 515, 615, 665-2840

FRASER, 750, tout inclus, 615-9237

FRASER coin Cartier 315
très propre chauffe eau
chaud. 495-649-7029-1061

FRASER, a-sous-sol, 315, chauffe,
eau, meuble, 615, 665-2840

GRAND' ALLEE, 315, planchers
bois, parking, 575-687-7197

GRAND' 515, rive Chanoine

Côte, 3755, pris de 681-9975.

67, Grande Allée Est, superbe 615,
705 \$, 687-7420

GRANDE-ALLEE, 415, planchers
bois, parking, 575-687-7197

HABITAT 435 - 440

4 et 6 Plaques, 315, chaudière, éclairage,
épreuve du feu, piscine et station-
nement intérieurs, libres 687-1123

LE BARONET

Angle Grande-Allee/Cortier

Pour être proche du T1, 315, li-
bre, chauffe, concierge, assuréur
parking intérieur. 563-3007

★★★★★ LE LAURIER

600 Av. Laurier directement sur
la rivière, 315, 515, 615, 665-2840

meuble, 615, 665-2840

FRASER, 750, tout inclus, 615-9237

FRASER coin Cartier 315
très propre chauffe eau
chaud. 495-649-7029-1061

FRASER, a-sous-sol, 315, 615-9237

GRAND' ALLEE, 315, planchers
bois, parking, 575-687-7197

LOFT renover, cache, 1-350

et +, 525 5, non chauffe, 291

St-Vallier Est, Jour: 529-
2245, 515, 525-566, 615-9237

LE PIED, 315, 515, 615-9237

LE PIED, 315, 515, 615-9237

LOCKWELL, 115 pieces 4 chambres
615, 665-2840

LOCKWELL, 215, 315, 615-9237

LOCKWELL, 215, 315, 615-9

Québec, Le Soleil, vendredi 27 août 1993

AMÉLIORATION ET ENTRETIEN DE PROPRIÉTÉS 370 à 389

378 ENTRETIEN/REPARATION/

A 849-0165, tireur de joints, expro, plafonds suspendus, 849-8367, menuiserie, éparation, réparation, pâtes, finition, etc. 849-7945. Divers travaux à faire? MAS. Enr. MICHEL A 657-5686 A à Z du crépi de solage

A BON PRIX Renovations toutes genres, transformations majeures ESTIMATION PRECISE GARANTIE A.P.C.H.Q. Const. Gérard 839-2020

ATELIER mobile de soudure, réparation et fabrication de toutes sortes. Bois franc rose, solitaire, 15 ans d'expérience, finition, Béton, Hydroline, travail garantie 667-7045

BRIGUET, céram, céramique, références. Yves 668-7361

BRIGUETTEUR travail tout travail, émaux, céram, 657-7566

BRIGUETTEUR-MACON offre ses services. 843-6365

CONSULTATION GRATUITE Renovations tout genre, travaux garantis, Batibloc Inc. 879-5224

ELECTRICIEN prix plus que bon, Special sur entretien et réparation. André Labrie Enr. Tel. 658-9465

ENTREPRENEUR électricien, installation, réparation, Chaufrage électrique. Estimation gratuite. Yvon Lapointe 663-4718, 524-8825

ENTREPRENEUR peintre, prix compétitif, 657-5644

ENTREPRENEUR peintre, prix compétitif, 657-5644

ENTRETIEN, réparation, estimation gratuite. 626-5544

FABRICATION d'armoires de cuisine, salles de bains, meubles, étagères, placards, étagères, réservoirs, prix compétitif. 849-8995

FERRAIS peinture et travaux de tous genres, bon prix, 667-0243

FERRAIS peinture tout genre, travaux garantis, 667-0243



505 AUTOS À VENDRE

PRELUDIE édition spéciale 86

portefeuille 3800 \$, seller 468-3624

HONDA Prélude 86, automatique

tolt, très propre 4700 \$, 660-3991

HYUNDAI CX, S5SE, 1990, 60 000

km., peint 2 tons, roues mag.

EXCELSIOR GLS 1985, 2 portes,

10 000 km., 8000 \$, 877-9328

HYUNDAI Excel 87, 3 portes, ma-

nuelle, 11000 \$, 650-2296

Sylvie

EXCEL CLX 90, automatique,

4 portes, 62 000 km., 6600 \$, 833-6818

INFINITI Q-45 1992, noire,

BMW 1990, 7500 \$, blanc, 93 000km.

valeur 31 000 \$, spécial 42 955

OLDS Cutlass Supreme Interna-

tional, 1990, 60 000 km., 650-2296

GRAND Voyager 90, 5 places,

6500 \$, 70 000 km., 11 9955

NISSAN Stanza, 1990, automatique,

66 000km., 10 9955

HONDA Accord EXR 90 à 2 por-

tes, 60 000 km., 8000 \$, 877-9328

EXCELSIOR 90, 4 portes, 6500 \$, 877-9328

CHRYSLER LeBaron 89, 2 portes,

4 portes, 70 000 km., 877-9328

TOPIX 89, 91, 4 portes, automati-

que, 6500 \$, 877-9328

TOPAZ 89, 4 portes, 5 vitesses,

6500 \$, 877-9328

MAZDA 90, 4 portes, 60 000 km.,

6500 \$, 877-9328

VOLKSWAGEN Golf 90, 2 portes, 5

vitesses, 6500 \$, 877-9328

CHRYSLER LeBaron 1983, Edi-

tion Mark Cross, décapotable,

not. int. cuir, 4 portes, 6500 \$, 877-9328

MAZDA 90, 4 portes, 60 000 km.,

6500 \$, 877-9328

VOLKSWAGEN Golf 91, 2 portes, 5

vitesses, 6500 \$, 877-9328

JETTA 87, 4 portes, 6500 \$

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

705 AVIS DE DÉCÈS

GAGNON (Gaston) — A Ste-Marie-de-Beauce, le 26 août 1993, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Gaston Gagnon, conjoint de dame Madeleine Blouin. Il demeurait à Ste-Marie. La famille recevra les condoléances à la salle communautaire de Ste-Marie, après la cérémonie à 12h. Le service religieux sera célébré le samedi 28 août à 11h en l'église de Ste-Marie-de-Beauce, sous la direction de la maison Edgar Mercier & Fils Inc.

Il laisse dans le deuil sa femme, Thérèse Brochu; son fils Dr Louis Gagnon (Ginette Chouinard); ses petits-enfants: Charles et Julie; son frère Germain (Georgette Blanchette); ses soeurs: Rita (Charles-Eugène Dionne), Gemma (Robert Leullier), Pierrette (Bernard Chassé), Lise (feu Wilbrod Bérubé); beaux-frères et belles-sœurs, oncles, tantes, cousins, neveux et nièces. Un don à l'Institut de Cardiologie de l'Hôpital Laval, Ste-Foy, serait apprécié. Pour renseignements: 387-2000.

GAGNON (Louise) — A l'Hôpital Général, de Québec, le 24 août 1993 est décédée dame Louise Gagnon. Elle demeurait à Québec. Un service sera chanté le samedi 28 août 1993, à 11h00, en l'église Saints-Martyrs Canadiens, coin Père Marquette et de Bienville. L'inhumation se fera au cimetière Belmont, sous la direction de la maison LEPINE-CLOUTIER LTÉE

La famille recevra les condoléances, une demi-heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil sa soeur: Mme Marguerite Gagnon Lepage, sa belle-soeur: Mme Annette Dionne Gagnon; ses neveux et nièces: Dr Pierre C. Tremblay, Jean Gagnon, Aline Gagnon Mersereau, Denise Gagnon Foyle, Michel Gagnon, Louis Gagnon, Marie Lepage, Andrée Lepage Taillefer, Céline Lepage ainsi que d'autres parents et amis. Pour renseignements: 529-3371.

JULIEN (Eric)

A l'Hôpital-Dieu de Québec, le 23 août 1993 à l'âge de 16 ans et 6 mois, suite à une longue maladie, est décédé Eric Julien. Il demeurait à St-Etienne de Lauzon. Selon ses volontés il ne sera pas exposé. Un service sera chanté, en présence des cendres, le samedi 28 août à 13h30 en l'église de St-Etienne de Lauzon (rue Principale) et de la au cimetière St-Charles. La famille recevra les condoléances à l'église une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil son père André Julien, sa mère Diane Huot, sa sœur Nathalie; ses oncles et tantes: Richard Julien, Patricia Huot (Maurice Guay), Sylvie Huot, Léon Huot (Come Lachance), Jocelyn Huot (Lianne Bilodeau), Marielle Cameron, Johanne Gobell; ainsi que plusieurs cousins, cousines et amis. Sincères remerciements à toute l'équipe médicale de l'Hôpital-Dieu de Québec: Dr Drole, Dr. Belanger, Dr. Marceau, Dr. Couture; ainsi que toutes les infirmières et personnel du 6e étage pour leurs bons soins prodigues à Eric. Compenser l'envoi de fleurs par un don à la Fondation canadienne Rêves d'enfants, 925 rue Newton, suite 211, Québec, G1P 4M2. La direction des funérailles a été confiée à la

WILBROD ROBERT ET FILS

738, av. Royale Beauport

Il laisse dans le deuil

son épouse, ses

enfants, Denys-Pierre,

Michel (Irène Gagné),

Suzanne (Jean-Claude

Dubé); ses petits-enfants, Marie-Claude et Julie Linteau, Ariane et Dominic Dubé-Linteau; son beau-frère et ses belles-sœurs; ainsi que plusieurs cousins, cousines, neveux, nièces et amis. Veuillez comprenant l'envoi de fleurs par des dons à la Maison Michel Sarrasin, 2101 chemin St-Louis, Sillery, G1T 1P5. Pour renseignements: 661-9715. Pour renseignements: 661-9223.

LAPOINTE (Germaine Jobidon)

Au centre hospitalier St-Augustin, le 23 août 1993, à l'âge de 82 ans, est décédée dame Germaine Jobidon, épouse de feu M. Alfred Lapointe. Elle demeurait à Beauport (quartier Ville-neuve). La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire à la

église de St-Thomas de

Ville-neuve. La direction des funérailles a été confiée à la

WILBROD ROBERT ET FILS

738, av. Royale Beauport

Le 23 août 1993, à l'âge de 82 ans, est décédée dame Germaine Jobidon, épouse de feu M. Alfred Lapointe. Elle laisse dans le deuil

son épouse, ses

enfants, Denys-Pierre,

Michel (Irène Gagné),

Suzanne (Jean-Claude

Dubé); ses petits-enfants, Marie-Claude et Julie Linteau, Ariane et Dominic Dubé-Linteau; son beau-frère et ses

belles-sœurs; ainsi que

plusieurs cousins, cou

sines, neveux, nièces et

amis. Veuillez compren

ant l'envoi de fleurs par

des dons à la

Maison Michel Sarrasin,

2101 chemin St-Louis, S

illery, G1T 1P5. Pour renseignements: 661-9715. Pour renseignements: 661-9223.

MARQUIS (Athémise Beaulieu) — Au Centre Hospitalier Régional du Grand Portage, le 26 août 1993, à l'âge de 90 ans, est décédée dame Athémise Beaulieu, épouse de feu M. Pierre Marquis. Elle demeurait à 125, rue Fraser, Rivière-du-Loup, autrefois de Cacouna. La famille recevra les condoléances au funérarium Marc-André Rioux Ltée 16, de la Fabrique Cacouna vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi de 12h30 à 13h50. Le service religieux sera célébré le samedi 28 août à 14h en l'église St-Thomas de Cacouna, Beauport, et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Lucien, Fernand, Thérèse (Jean-Pierre Bergeron), Jeannine, Claire (Yvon Giroux), Roland (Fleur-Ange Parent), Jacques (Louise Papillon), Rita (Gilles Giroux), Richard (Jeanne Taillon); ses petits-enfants et arrière-petits-enfants; ses frères et soeurs, Irène (feu Gustave Huot), Béatrice (feu Albert Mathieu), Marguerite (feu Lionel

Tremblay), Charles (feu Thérèse Gosselin), Rachel (Émilie Mathieu), André (Céline Tremblay); sa belle-fille Mme Monique Tremblay; ses belles-sœurs, Mme Alice Lapointe (feu Cyrille Lapointe), Mme Carmen Croteau (feu Adrien Lapointe), Mme Marie-Louise Lapointe (feu Joseph Lapointe); ainsi que plusieurs cousins, cousines, neveux, nièces et amis. Condoléances par fax: 661-9715. Pour renseignements: 661-9223.

LAUZIER (Gaston) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 25 août 1993, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Gaston Lauzier, époux de dame Denise Bégin. Il demeurait à Lévis. Le service religieux sera célébré le samedi 28 août 1993 à 11h en l'église Notre-Dame de Lévis, et de là au Mausolée Mont-Marie. La famille recevra vos condoléances à la résidence funéraire GILBERT & TURGEON 58, av. Bégin Lévis samedi à compter de 9h30. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Alexandra et Edouard; sa mère Mme J. Ernest Lauzier (Aldéa Fortin); ses frères, ses soeurs et sa belle-soeur: Yvon (Pierrette), Denise (J.-Marc Aubin), Suzane (Léopold Géniois), Lucien (Madeleine Pelletier), Mme Nicole Bonhomme; ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Bégin, ainsi que plusieurs oncles et tantes, neveux et nièces, parents et amis (es). S.V.P., traduire vos témoignages de sympathie par un don à la Maison Michel Sarrasin, 2101, chemin St-Louis, Sillery, G1T 1P5. Pour renseignements: 529-3371.

LANGLAIS (Claude)

Accidentellement à Ste-Croix de Lotbinière, le 21 août 1993, sont décédés Claude et Jean Langlais, âgés de 37 ans et 30 ans, fils de feu Donat Langlais et de feu Gabrielle Lemieux. Ils demeuraient à Ste-Croix de Lotbinière. La famille recevra les condoléances au salon de la

Coopérative funéraire DE LA SEIGNEURIE 2450, St-Clement

Giffard, Beauport vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi de 9h à 10h30. Les funérailles collectives seront chantées le samedi 28 août à 11h, en l'église St-Rodrigue, 4760 1ère Avenue, Charlesbourg, et de là au cimetière St-Charles. Ils laissent dans le deuil leurs frères: Michel (Claire Béard), Pierre, Gilbert (Marjolaine Guillet), leurs nièces Mélanie et Céline; ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines et amis. Que votre sympathie se traduise par un don à l'Association des pompiers volontaires de Ste-Croix de Lotbinière, GOS 2H0. Pour renseignements: 529-4757.

LINTEAU (Henri)

Le 24 août 1993, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Henri Linteau, ex-propriétaire des imprimeries Linteau Enr., époux de dame Marthe Fraser. Il demeurait à Beauport. Il n'y aura pas de renouvellement au salon funéraire. Le service religieux sera célébré le samedi 28 août à 10h en l'église de la Nativité-de-Notre-Dame, Beauport, où la famille recevra les condoléances une heure avant la cérémonie. La direction des funérailles a été confiée à la maison

WILBROD ROBERT ET FILS

738, av. Royale Beauport

Il laisse dans le deuil

son épouse, ses

enfants, Denys-Pierre,

Michel (Irène Gagné),

Suzanne (Jean-Claude

Dubé); ses petits-enfants, Marie-Claude et Julie Linteau, Ariane et Dominic Dubé-Linteau; son beau-frère et ses

belles-sœurs; ainsi que

plusieurs cousins, cou

sines, neveux, nièces et

amis. Veuillez compren

ant l'envoi de fleurs par

des dons à la

Maison Michel Sarrasin,

2101 chemin St-Louis, S

illery, G1T 1P5. Pour renseignements: 529-3371.

LAUZIER (Gaston)

Le 24 août 1993, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Gaston Lauzier, époux de dame Denise Bégin. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses

enfants: Alexandra et Edouard;

sa mère Mme J. Ernest Lauzier (Aldéa Fortin); ses

frères, ses soeurs et sa

belle-soeur: Yvon (Pierrette),

Denise (J.-Marc Aubin),

Suzane (Léopold Géniois);

Lucien (Madeleine Pelletier),

Mme Nicole Bonhomme;

ses beaux-frères et

belles-sœurs de la

famille Bégin, ainsi que

plusieurs oncles et tantes,

cousins, cousines et

amis. Que votre sympathie

se traduise par un don à

l'Association des pompiers

volontaires de Ste-Croix de

Lotbinière, GOS 2H0. Pour renseignements: 529-4757.

LAUZIER (Gaston)

Le 24 août 1993, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Gaston Lauzier, époux de dame Denise Bégin. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses

enfants: Alexandra et Edouard;

sa mère Mme J. Ernest Lauzier (Aldéa Fortin); ses

frères, ses soeurs et sa

belle-soeur: Yvon (Pierrette),

Denise (J.-Marc Aubin),

Suzane (Léopold Géniois);

Lucien (Madeleine Pelletier),

Mme Nicole Bonhomme;

ses beaux-frères et

belles-sœurs de la

famille Bégin, ainsi que

plusieurs oncles et tantes,

cousins, cousines et

amis. Que votre sympathie

se traduise par un don à

l'Association des pompiers

volontaires de Ste-Croix de

Lotbinière, GOS 2H0. Pour renseignements: 529-4757.

LAUZIER (Gaston)

Le 24 août 1993, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Gaston Lauzier, époux de dame Denise Bégin. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses

enfants: Alexandra et Edouard;

sa mère Mme J. Ernest Lauzier (Aldéa Fortin); ses

frères, ses soeurs et sa

belle-soeur: Yvon (Pierrette),

Denise (J.-Marc Aubin),

Suzane (Léopold Géniois);

Lucien (Madeleine Pelletier),

Mme Nicole Bonhomme;

ses beaux-frères et

belles-sœurs de la

famille Bégin, ainsi que

En Bref

■ Des pilules difficiles à avaler

MONTRÉAL (PC) — L'hôpital Saint-Charles-Borromée fait appel à la justice pour forcer l'un de ses patients à prendre ses médicaments. L'affaire soulève la question de l'aptitude de certains patients à décider des soins qui leur sont nécessaires. Une question extrêmement délicate surtout depuis les modifications au Code civil et l'adoption de la Charte des droits et libertés. Gilles Gervais, un paraplegique de 41 ans, refuse de prendre ses médicaments. Le patient prétend que l'on veut le tranquilliser pour qu'il cesse ses récriminations répétées à l'égard des soins qui lui sont prodigues. La direction de l'hôpital cherche présentement à démontrer devant un tribunal que M. Gervais n'est tout simplement pas en mesure d'évaluer son propre état de santé et que la cour doit donc permettre aux médecins de le traiter contre son gré. Cette question fait appel à la Charte des droits, ainsi qu'à un article du Code civil, modifié en 1990, qui établissent le principe que nul ne peut être soumis à des soins sans son consentement.

■ Environnement: le PQ exige un débat

QUÉBEC — Le Parti québécois exige que le nouveau régime d'évaluation environnementale, proposé par le ministre Pierre Paradis, fasse l'objet d'une étude en commission parlementaire. La critique du PQ en matière d'environnement, Mme Pauline Marois, souligne que le ministre Paradis aura en main, le 30 août, les mémoires des groupes intéressés par la modification. Elle rappelle que le changement de formule a été soumis en décembre, au moment où les règles pour en débattre avaient été suspendues à l'Assemblée nationale pour mettre fin à la session. Le projet modifiant l'analyse des impacts sur l'environnement a été attaqué aussi bien par les entreprises que par les groupes écologistes.

■ Mme Marsollier au Conseil de l'environnement

QUÉBEC — Mme Élisabeth J. Marsollier a fait ses débuts lundi comme présidente du Conseil de la conservation et de l'environnement. Docteure en écologie, Mme Marsollier aura notamment comme tâche de rapprocher le conseil et la Table ronde québécoise sur l'environnement et l'économie, qui est paralysée depuis plusieurs mois.

■ Père indigne

MONTRÉAL (PC) — Un père a trouvé le moyen de se débarrasser de son adolescent difficile et de se soustraire à ses obligations financières à son égard. Au mois de juillet, le père du jeune Patrice (un nom d'emprunt), âgé de 16 ans, a déposé son fils dans le premier avion pour Calgary et l'a envoyé passer l'été chez sa tante. Il refuse maintenant de le reprendre ou de payer quoi que ce soit en guise de pension. Pendant ce temps, les services sociaux de Calgary et de Montréal se renvoient la balle et la tante de Patrice se retrouve sans aucun subside pour faire vivre son neveu. Pour le moment, Patrice demeure avec sa tante, qui est veuve et mère de quatre enfants, dont un encore à la maison. Il travaille à temps partiel dans le petit café dont elle est propriétaire et il veut y rester. Il espère pouvoir fréquenter une des écoles de la ville au mois de septembre.

■ Nouvelle accusation contre Dahir

MONTRÉAL (PC) — Houssein Dahir, l'homme accusé d'avoir violé une adolescente, libéré la semaine dernière par le juge Luc Trudel parce que la victime refusait de témoigner en public, a été arrêté mercredi matin et comparaitra de nouveau pour cette même affaire. Le Procureur général du Québec a en effet autorisé hier l'émission d'un acte d'accusation privilégié, ce qui permettra de juger Dahir sans même lui faire subir d'enquête préliminaire.

■ Meurtre d'un Somalien

OTTAWA (PC) — Trois soldats membres du Régiment aéroporté canadien comparaîtront en cour martiale, en octobre et novembre, pour le meurtre d'un civil somalien. Accusé de meurtre au second degré et de torture, le soldat Ervin Brown devra se présenter en cour le 18 octobre. Les procès du soldat David Brocklebank et du sergent Mark Boland, sur lesquels pesent des accusations de torture et de négligence dans l'exercice de leurs fonctions, auront respectivement lieu le 8 et le 29 novembre. Un quatrième militaire, le caporal-chef Clayton Matchee, est aussi accusé de meurtre au second degré. Il doit subir son procès en décembre. Matchee se trouve encore à l'hôpital à la suite d'une tentative de suicide.

■ Conférence des évêques

OTTAWA (PC) — L'évêque de Rouyn-Noranda, Mgr Jean-Guy Hamelin, a été élu président de la Conférence des évêques catholiques du Canada, succédant ainsi à Mgr Marcel Gervais, évêque d'Ottawa. Les nouvelles techniques de reproduction, l'euthanasie et la politique seront, entre autres, quelques-unes des priorités de l'Église canadienne au cours des deux prochaines années, a indiqué Mgr Hamelin. La CECC tient à Ottawa depuis hier et jusqu'à mardi sa 50e assemblée plénière annuelle. Quelque 90 évêques de toutes les régions du Canada participent à cette assemblée qui a notamment pour but de discerner les voies d'avenir de l'Église canadienne.

HOROSCOPE

VENDREDI 27

Rien ne sera facile pour les enfants qui naissent en ce jour, mais ils réussiront finalement dans ce qu'ils entreprendront grâce à leur patience et à leur acharnement. Gagneront à être connus car ils paraîtront modestes et efficaces. Excellents exécutants et bons conseillers, financiers surtout.

BÉLIER
du 21 mars au 20 avril
En affaires, votre situation devient florissante. Votre marge de crédit prend de l'expansion de sorte que vous pouvez mener à bien certaines améliorations. Au travail, vous devrez faire face à toute votre patience pour supporter les agissements de certains de vos collaborateurs. Sur le plan sentimental, vous recevrez de singulières propositions; évitez cependant certains pièges.

TAUREAU
du 21 avril au 20 mai
En amour, vous aurez d'intéressantes opportunités de vous faire apprécier davantage. Un problème financier se résoudra à votre satisfaction. Il vous sera possible de réfléchir sur de nouveaux placements. Au travail, tâchez de discerner parmi vos relations nouvelles celles qui sont les plus aptes à vous aider dans la réalisation de vos projets.

GEMEaux
du 21 mai au 21 juin
Ne négligez pas votre foyer pour des plaisirs futiles. Montréz-vous plus tendre avec l'être aimé. En affaires, un emprunt important serait à considérer avec la plus

grande attention. Si tout va bien, vous ferez de judicieux placements. Au travail, vos réflexes seront assez maladroits et vous gagneriez à ne rien faire d'innutile ou de dangereux. Tenez-vous en à la routine. N'abusez pas des somnifères.

CANCER
du 22 juin au 22 juillet
En amour, sachez apprécier les joies simples de la famille. Votre santé n'en sera portera que mieux. La conduite d'un proche ami sera cependant décevante et irritante. Au travail, vous ne manquerez pas d'occasions de faire avancer vos affaires et d'améliorer votre niveau de vie. L'on cherchera votre compagnie. Il est possible que vous fassiez la découverte d'un nouveau hobby.

LIION
du 23 juillet au 23 août
Le comportement de votre compagnon ou compagne deviendra dans l'intimité une source d'inquiétude. Cela ira à l'encontre de ses habitudes en ce domaine. Au travail, votre esprit critique n'est pas toujours apprécié de vos collègues; soyez plus indulgent si vous voulez maintenir un bon climat. Une affaire de famille vous accompagnera. Une légère indisposition est à prévoir.

vierGE
du 24 août au 22 septembre
Un parent ou un ami sollicitera votre générosité afin de la sortir d'une mauvaise passe. Exigez des garanties. En affaires, certaines lectures serviront bien vos intérêts et augmenteront votre capital. Au travail, vous surmonterez les heurts éventuels et vous

mènerez à bien des projets que vous avez souvent remis. Sur le plan de la santé, méfiez-vous des matières grasses si vous n'effectuez pas un travail physique.

BALANCE
du 23 septembre au 22 octobre
En amour, vous arriverez à éveiller l'intérêt d'une personne dont vous recherchez les faveurs. Il en résultera des relations sentimentales encourageantes. Un problème financier devrait se régler à votre satisfaction. Au travail, vous regagnerez une certaine confiance et des perspectives de promotion s'ouvriront.

SCORPION
du 23 octobre au 22 novembre
Aujourd'hui, on se risquera à flatter votre romantisme. Votre partenaire tentera de se faire pardonner une inconduite. Un placement vous rapportera des dividendes inespérés. Votre situation financière va si bien que vous songez à des projets d'expansion. Au travail, soyez moins conservateur et ouvrez-vous aux idées nouvelles qui faciliteront et amélioreront votre rendement. Sur le plan de la santé, attention aux douleurs musculaires.

SAGITTAIRE
du 23 novembre au 21 décembre
Votre partenaire prendra des initiatives heureuses en vue de raffermir vos relations amoureuses. Votre sensibilité en sera délicieusement flattée. Vous serez tenté de vous lancer dans une entreprise coûteuse qui s'avérera par la suite décevante. Au boulot, vous devrez tenter d'améliorer vos techniques de travail si vous voulez ob-

LES INFORMATIONS GÉNÉRALES

Annonce de Kim Campbell à venir aujourd'hui

Le programme d'achat de maisons prolongé

OTTAWA (d'après PC) — La première ministre Kim Campbell se prononcera aujourd'hui, lors d'un discours à Toronto, en faveur de la prolongation du programme d'achat d'habitations et de la création d'un fonds pour aider les petites entreprises.

Son allocution portera également, selon diverses sources, sur la réduction du déficit, qui demeurerait la priorité absolue de Mme Campbell.

La prolongation du programme facilitant l'achat d'une habitation, par exemple, était attendue. Ce programme, fort populaire, permet aux Canadiens qui achètent une maison d'obtenir un prêt de la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL) avec un comptant minimum de seulement 5 %.

Par ailleurs, Mme Campbell avait proposé la création d'un fonds d'aide aux petites entreprises durant la campagne au leadership.

Le discours d'aujourd'hui sera le troisième en autant de semaines à décrire des projets de politiques gouvernementales, et les conservateurs espèrent que cela contribuera à donner l'image d'un parti qui sait se renouveler.

Fin du caucus

Après neuf années au pouvoir, les conservateurs veulent en effet convaincre les Canadiens que leur parti est celui du futur et de la nouveauté.

C'est le message que la première ministre Kim Campbell, ses députés et ses organisateurs ont tenté de transmettre aux journalistes hier à l'issue d'une rencontre de deux jours du caucus conservateur.

Le coprésident de la campagne conservatrice John Tory a été le premier à mousser ce message auprès des médias.

« Les Canadiens réalisent qu'il

s'agit d'une campagne pour l'avenir et qu'il s'agit de décider quel chef, quelle équipe, quelle approche de la politique correspondent aux années 90. Le débat ne portera pas sur ce qui s'est passé il y a cinq ans, il y a cinq mois ou il y a 20 ans », a dit M. Tory.

Selon un député de Colombie-Britannique, M. Stan Wilbee, la TPS, le libre-échange et l'impopularité de Brian Mulroney sont des choses du passé que la vision de Mme Campbell aidera à faire oublier.

Le débat d'aujourd'hui sera

le troisième en autant de semaines à décrire des projets de politiques gouvernementales, et les conservateurs espèrent que cela contribuera à donner l'image d'un parti qui sait se renouveler.

Fin du caucus

Après neuf années au pouvoir, les conservateurs veulent en effet convaincre les Canadiens que leur parti est celui du futur et de la nouveauté.

C'est le message que la première ministre Kim Campbell, ses députés et ses organisateurs ont tenté de transmettre aux journalistes hier à l'issue d'une rencontre de deux jours du caucus conservateur.

Le discours d'aujourd'hui sera le troisième en autant de semaines à décrire des projets de politiques gouvernementales, et les conservateurs espèrent que cela contribuera à donner l'image d'un parti qui sait se renouveler.

Fin du caucus

Après neuf années au pouvoir, les conservateurs veulent en effet convaincre les Canadiens que leur parti est celui du futur et de la nouveauté.

C'est le message que la première ministre Kim Campbell, ses députés et ses organisateurs ont tenté de transmettre aux journalistes hier à l'issue d'une rencontre de deux jours du caucus conservateur.

Fin du caucus

Après neuf années au pouvoir, les conservateurs veulent en effet convaincre les Canadiens que leur parti est celui du futur et de la nouveauté.

C'est le message que la première ministre Kim Campbell, ses députés et ses organisateurs ont tenté de transmettre aux journalistes hier à l'issue d'une rencontre de deux jours du caucus conservateur.

Fin du caucus

Après neuf années au pouvoir, les conservateurs veulent en effet convaincre les Canadiens que leur parti est celui du futur et de la nouveauté.

C'est le message que la première ministre Kim Campbell, ses députés et ses organisateurs ont tenté de transmettre aux journalistes hier à l'issue d'une rencontre de deux jours du caucus conservateur.

Fin du caucus

Après neuf années au pouvoir, les conservateurs veulent en effet convaincre les Canadiens que leur parti est celui du futur et de la nouveauté.

C'est le message que la première ministre Kim Campbell, ses députés et ses organisateurs ont tenté de transmettre aux journalistes hier à l'issue d'une rencontre de deux jours du caucus conservateur.

Fin du caucus

Après neuf années au pouvoir, les conservateurs veulent en effet convaincre les Canadiens que leur parti est celui du futur et de la nouveauté.

C'est le message que la première ministre Kim Campbell, ses députés et ses organisateurs ont tenté de transmettre aux journalistes hier à l'issue d'une rencontre de deux jours du caucus conservateur.

Fin du caucus

Après neuf années au pouvoir, les conservateurs veulent en effet convaincre les Canadiens que leur parti est celui du futur et de la nouveauté.

C'est le message que la première ministre Kim Campbell, ses députés et ses organisateurs ont tenté de transmettre aux journalistes hier à l'issue d'une rencontre de deux jours du caucus conservateur.

Fin du caucus

Après neuf années au pouvoir, les conservateurs veulent en effet convaincre les Canadiens que leur parti est celui du futur et de la nouveauté.

C'est le message que la première ministre Kim Campbell, ses députés et ses organisateurs ont tenté de transmettre aux journalistes hier à l'issue d'une rencontre de deux jours du caucus conservateur.

Fin du caucus

Après neuf années au pouvoir, les conservateurs veulent en effet convaincre les Canadiens que leur parti est celui du futur et de la nouveauté.

Fin du caucus

Après neuf années au pouvoir, les conservateurs veulent en effet convaincre les Canadiens que leur parti est celui du futur et de la nouveauté.

Fin du caucus

De l'avis de Mme Campbell, les conservateurs ne renient pas l'héritage de leur ancien chef.

« Il n'est pas question d'effacer le passé. Il s'agit plutôt de bâti sur nos réalisations tout en allant de l'avant avec une vision nouvelle. Nous sommes en 1993 et les problèmes sont, à bien des égards, différents de ceux de 1984. On ne peut pas toujours regarder les choses de la même manière. On doit répondre aux nouvelles circonstances », a-t-elle déclaré, en évitant toutefois de donner des précisions sur sa vision.

Chrétien solide au poste

Par ailleurs, le leader libéral Jean Chrétien estime que son expérience fait de lui un candidat

solide au poste de premier ministre du pays, et il a mis les conservateurs qui lui reprochent sa longévité politique au défi de faire du ski nautique avec lui.

« S'ils m'attaquent, c'est que je suis l'ennemi », a-t-il déclaré hier avant de rencontrer les membres de son caucus ontarien au cours d'une visite prélectorale à Toronto. « Cela ne me dérange pas. Je vais tous les inviter à venir faire du ski nautique avec moi. »

LA LIVRAISON DU SOLEIL À DOMICILE PAR CAMELOT NE VOUS COUTE PAS UN SOU DE PLUS!

Abonnez-vous:

647-3333 (Québec)

ou au 1-800-463-2362 (régions)

LE SOLEIL

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉE
par le soussigné, QUE: —

La Municipalité de Tourelle demande des soumissions pour l'acquisition d'une CHARGEUSE RETROCAVEUSE PB 19 603 lb, 96 HP.

Le cahier des charges est disponible au bureau municipal à l'adresse suivante:

Municipalité de Tourelle

9, boulevard Perron Est, C.P. 39

Tourelle

G0E 2J0

Téléphone: (418) 763-2629

La fermeture des soumissions est le 21 septembre 1993 à 15 h.

L'ouverture se fera le même jour à 19 h.

DONNÉ à Tourelle, ce 24e jour d'août
mil neuf cent quatre-vingt-treize

Jeanne-Maude Leves

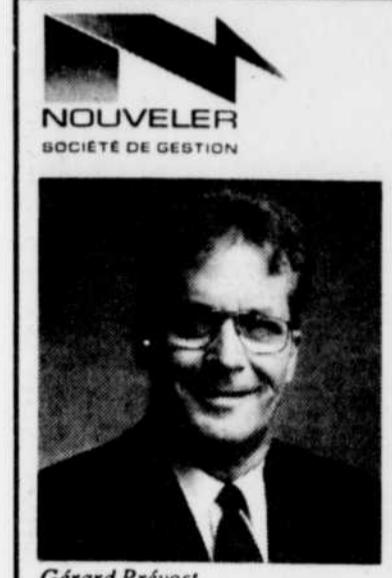
Selon l'Association des biologistes et l'Ordre des ingénieurs forestiers

Gestion intégrée des ressources : Québec se traîne les pieds

SAINTE-FOY — L'Ordre des ingénieurs forestiers (OIF) et l'Association des biologistes du Québec (ABQ) trouvent que les ministères des Forêts, de l'Environnement et du Loisir, Chasse et Pêche se traînent les pieds dans la mise en application du projet de gestion intégrée des ressources.

par RÉJEAN LACOMBE
LE SOLEIL

C'est en mars 1991 que les autorités gouvernementales avaient



Gérard Prévost

Le président du Conseil d'administration de Nouveler, M. Pierre Bolduc, est heureux d'annoncer la nomination de M. Gérard Prévost au poste de président-directeur général.

M. Prévost était jusqu'à tout récemment vice-président Filiales et Affaires internationales à Hydro-Québec où il a occupé plusieurs postes de gestion depuis 1963. M. Prévost est détenteur d'un baccalauréat en sciences commerciales et d'une maîtrise en gestion des entreprises de l'Université Laval. Il a depuis fait un stage d'un an en Affaires internationales au Collège de la Défense nationale de Kingston.

Nouveler, propriété à part entière d'Hydro-Québec, est un holding de gestion qui commercialise, en partenariat avec le secteur privé, les produits technologiques et le savoir-faire développés par l'entreprise.

lancé en grande pompe leur plan de développement cautionné par les ministres Albert Côté, Pierre Paradis et Gaston Blackburn. Originellement, le projet devait prendre fin en juillet 1993. Rien de tel ne s'est produit. Un nouvel échéancier fixe maintenant les premiers résultats pour juin 1994.

Réunis à Sainte-Foy dans le cadre d'un colloque portant sur la gestion intégrée des ressources, quelque 150 ingénieurs forestiers et biologistes ont rouvert le dos-

sier et s'inquiètent du sort qui pourrait être réservé au projet gouvernemental.

À la lumière de ce dossier, MM. Morasse et Morin demandent aux autorités gouvernementales québécoises « d'apporter des mesures de redressement politique et structurel à ce projet. Tant que les fonctionnaires des ministères, notamment les représentants des deux organismes, se sentiront liés aux positions souvent hermétiques de leurs ministères respectifs, il est loin le jour où les Québécois pour-

ront voir les résultats concrets de ce vaste projet de concertation ».

Craignant que les dirigeants gouvernementaux réservent un enterrement de première classe à cet important projet, M. Morasse diagnostique que « les trois ministères impliqués ont des idées divergentes sur la façon de gérer le projet ».

Le président de l'OIF constate que plus l'on grimpe dans la hiérarchie de chacun des ministères, plus le dossier piétine. « Chacun,

ajoute-t-il, veut protéger ses chasses gardées. » Pour MM. Morasse et Morin, il importe de faire participer le public dans les prises de décision sur la gestion des ressources et de développer des modèles qui répondent aux objectifs de la société québécoise.

Tout en dénonçant les dédoublements d'activités dans le secteur des ressources, M. Morasse croit que pour trancher ce noeud gordien, il faudrait créer un ministère des ressources naturelles.

EN UN CLIN D'OEIL

■ L'actualité s'en prend à la gestion de Jean Campeau

MONTRÉAL — La dernière édition de la revue *L'actualité*, qui est vendue en kiosque depuis ce matin, s'en prend vivement à la gestion de Jean Campeau lors de son passage à la tête de la Caisse de dépôt et de placement du Québec. Le journaliste Jean-Benoit Nadeau y écrit que la Caisse a eu un rendement moyen de 11,7 % au cours de la décennie pendant laquelle M. Campeau l'a dirigée. Selon lui, c'est un rendement plus faible que la plupart des 600 principales caisses de retraite au Canada. L'article reproche à M. Campeau d'avoir pris de trop grands risques. Rappelons que Jean Campeau sera candidat du Bloc québécois à la prochaine élection fédérale.

■ Nouveau président à l'Association minière québécoise

SAINTE-FOY — L'Association minière du Québec a choisi M. Jean Desrosiers comme président pour l'année 1993-1994. Directeur des opérations pour le Québec de la Corporation minière Metall, active notamment dans les secteurs de Rouyn-Noranda et de

Chapais-Chibougamau, M. Desrosiers succède à M. Patrice Cayouette de Minéraux Noranda, division Gaspé. Dans une première allocution devant les administrateurs de l'AMQ, il a rappelé que, bon an, mal an, l'industrie minière du Québec procure en moyenne 70 000 emplois directs et indirects avec des expéditions dont la valeur s'est établie à 2,6 milliards \$ en 1992.

■ Des milliers de yo-yo ont été vendus

MONTRÉAL — En quatre jours, des milliers de yo-yo ont été vendus, dans l'Est du Québec, pour soutenir les parents qui ont de la difficulté à payer les fournitures scolaires de leur enfant au primaire. La campagne, « un yo-yo pour se remplir le coco », a été lancée par la division de l'Est du Québec de la Banque Nationale, la semaine dernière. L'idée est d'amasser des fonds dans 150 succursales bancaires pour les redistribuer à 64 commissions scolaires qui, à leur tour, s'assureront que les sommes serviront bien aux parents en difficulté et pour payer le matériel requis. Du 17 au 20 août, 35 % des 44 500 yo-yo ont ainsi été vendus.

■ Souscription de la société Dufresnoy

MONTRÉAL — La société d'exploration minière Dufresnoy a souscrit, pour un montant de 1,5 million \$, à 40,03 % du capital-actions du Groupe Coproc, spécialisé dans la gestion de déchets domestiques.

■ Cascades Paperboard vend une filiale

KINGSEY FALLS — La compagnie Cascades Paperboard International (CPI) a conclu un accord pour l'achat des éléments d'actif de sa filiale, Paperboard Industries Corporation (PIC), par Crown Packaging Ltd. La transaction, qui devrait être complétée en novembre 1993, comprend l'usine de Burnaby, C.-B., avec les installations de collecte et de triage de vieux papiers localisés en Colombie-Britannique et en Alberta, ainsi que les usines de transformation de carton plat de Burnaby, C.-B. et de Winnipeg, au Manitoba.

■ Un bénéfice pour Sodarcan

MONTRÉAL — Pour le deuxième trimestre de 1993, la société Sodarcan affiche un bénéfice net de 508 000 \$, soit 5 \$ par action

sur des revenus consolidés de 23,6 millions \$. Les résultats de ce trimestre réduisent à 486 000 \$ ou à 7 \$ par action la perte nette de la Société pour le semestre terminé le 30 juin 1993.

■ Uni-Sélect hausse ses ventes de 20,3 %

BOUCHERVILLE — Uni-Sélect a connu une hausse de 20,3 % de son chiffre d'affaires du deuxième trimestre, lequel a atteint 70,4 millions \$ comparativement à 58,5 millions \$ l'année précédente. Le bénéfice net du trimestre se chiffre à 1,8 million \$ ou 42 \$ par action contre 14,4 million \$ ou 34 \$ par action l'année précédente, une hausse de 28,3 %. Par ailleurs, le conseil d'administration de Uni-Sélect inc. a approuvé, hier, le versement d'un dividende trimestriel de 4 \$ par action, payable le 20 octobre.

■ Les normes de qualité aident IPL à maintenir ses ventes

SAINT-DAMIEN — Pour les neuf mois terminés le 25 juin, le fabricant de produits de plastique moulés IPL inc., de Saint-Damien,

a maintenu ses ventes à 46,9 millions \$, comparativement à 47,8 millions \$ en 1992. Mais le bénéfice net de 2 813 000 \$ (46 \$ par action) l'an dernier a fléchi à 1 341 000 \$ (22 \$ par action) cette année. Le PDG, M. Julien Métivier, attribue ces résultats satisfaisants aux investissements en temps et en argent consacrés à l'implantation des normes de qualité, qui lui ont mérité récemment la certification ISO 9001, une première au Canada dans le secteur du moulage de plastique par injection, qui confirme le statut de IPL comme fabricant de classe internationale.

■ La plus importante foire commerciale internationale solo du Canada

OTTAWA — Le Canada tiendra à Mexico, du 21 au 24 mars 1994, la plus importante foire commerciale internationale « solo » jamais organisée par notre pays. Déjà, les organisateurs attendent une participation de plus de 500 entreprises canadiennes à CANADA EXPO 94, qui mettra le Canada en vedette au Mexique, où les importations ont bondi de 22 % en 1992, pour atteindre près de 50 milliards \$.

Le marché au noir de plus en plus attrayant, selon l'AMQ

MONTRÉAL — L'Association des manufacturiers du Québec (AMQ) estime que l'économie canadienne est en train de s'enfoncer dans la clandestinité en raison du niveau exorbitant des taxes et des impôts au pays.

par FRÉDÉRIC TREMBLAY
de la Presse canadienne

En conférence de presse, hier, à Montréal, le président de l'AMQ,

Richard Le Hir, a prévenu les gouvernements que le « système est en train de craquer » et a réclamé un allègement du fardeau fiscal des contribuables.

Selon M. Le Hir, compte tenu que les taxes et impôts ont atteint un niveau intolérable, « le marché au noir est attrayant pour une portion de plus en plus grande de la population ».

De l'avis de Richard Le Hir, les citoyens en sont rendus à « se faire justice eux-mêmes ».

Outre les taxes et impôts, le président de l'AMQ juge que la lourdeur des réglementations dans différents domaines d'activité incite aussi les gens à opter pour l'économie au noir.

En raison de sa nature même, a souligné M. Le Hir, il est difficile de mesurer l'ampleur exacte du phénomène de l'économie souterraine au Canada et au Québec.

Le président de l'AMQ a néanmoins indiqué que les activités au noir au Canada et au Québec doivent probablement atteindre l'équivalent de près de 20 % du PIB (Produit intérieur brut).

En temps normal, les pays industriels composent avec une économie clandestine correspondant approximativement à 10 % de leur PIB, a fait savoir M. Le Hir. L'AMQ est d'avis que la clandestinité a gagné tous les secteurs de l'économie, de la restauration à la construction, en passant par l'industrie du vêtement et le travail autonome. À cela, il faut ajouter les réseaux de contrebande du tabac et de l'alcool, signale l'organisme patronal.

L'économie au noir prend diverses formes : des revenus non déclarés, des droits sur certains produits non affranchis, ou encore un employeur qui ne s'acquitte pas des coûts des différents programmes sociaux et de sécurité liés à l'embauche de travailleurs (CSST, assurance-maladie, assurance-chômage, etc.).

MYRAND AVIATION INC. AVIS DE DEMANDES DE SERVICE AÉRIEN

N° 931047 et 931048 au rôle

Dossier N° M4205/M93-4-1/3208
M4895/M93-4-1/3208

Aux termes de la licence N° 882311, Myrand Aviation Inc. est autorisée à exploiter un service intérieur de vols affrétés (classe 4) pour le transport de personnes et de marchandises à partir d'une base située à Québec (Québec) au moyen d'aéronefs à voilure fixe du groupe B (N° au rôle 931047).

Aux termes de la licence N° 882312, Myrand Aviation Inc. est autorisée à exploiter un service international à la demande (affrètement) de la classe 9-4, au moyen d'aéronefs à voilure fixe du groupe B (N° au rôle 931048).

La licenciée demande maintenant l'autorisation d'utiliser également des aéronefs à voilure fixe du groupe C aux termes desdites licences.

Toute collectivité, personne ou organisme intéressé qui s'oppose à la délivrance de la licence de classe 4 projetée peut intervenir contre cette partie de la demande, et toute personne, collectivité ou organisme intéressé à la délivrance de la licence de classe 9-4 projetée peut intervenir en vue d'appuyer, de s'y opposer ou modifier cette demande. Chaque intervention doit être déposée au Secrétaire de l'Office national des transports, au plus tard le 1er octobre 1993. Une copie de l'intervention doit être déposée en même temps à la demanderesse et une preuve de la signification doit être envoyée à l'Office.

Toute intervention à l'égard de la proposition de service de classe 4 doit citer le N° au rôle 931047 et toute intervention à l'égard de la proposition de service de classe 9-4 doit citer le N° au rôle 931048.

Le dépôt de l'intervention auprès du Secrétaire devra se faire en mains propres, par poste certifiée ou par messager, à l'Office national des transports du Canada, 15, rue Eddy, Hull (Québec) K1A 0N9, ou par télécopieur (819) 953-5562 ou (819) 953-8798.

L'Office fournira sur demande les détails de ces demandes et les instructions pour le dépôt d'une intervention. Pour de plus amples renseignements, téléphonez à Guy Boudreault au (819) 953-8950 en ce qui a trait au N° au rôle 931047 ou Patricia Côté au (819) 953-9787 en ce qui a trait au N° au rôle 931048.

appel d'offres

Gouvernement du Québec

Le Ministère se réserve le droit de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse.

LE MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE

Projet : 308-085 — Construction d'un bâtiment sanitaire et deux (2) abris de pique-nique, secteur Belleau et secteur du Pont Banc au Parc de conservation de la Jacques-Cartier, circonscription électorale de Chauveau.

Sont admis à soumissionner, les entrepreneurs généraux détenant la licence de la Régie du bâtiment du Québec, qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront requisitionné les plans et devis à leur nom.

(4050.1 - Entrepreneurs en bâtiments publics, commerciaux, industriels)

Les documents de soumission peuvent être obtenus au plus tard le 27 août 1993, par remise d'un montant de vingt dollars (20 \$) TPS et TVQ incluses, non remboursable, soit en argent comptant, par chèque visé ou mandat-poste fait à l'ordre du ministre des Finances.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante : Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Service des immobilisations, de la cartographie et des locaux, 150, boul. René-Lévesque Est, 7e étage, Québec (Québec) G1R 4Y1, Tél. : (418) 644-4022.

Les plans et devis sont également en monstre à l'Association de la construction du Québec, région de Québec et à l'Association de la construction du Québec, région de Montréal.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission à l'ordre du ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, au montant de 20 000 \$ ou d'un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans, au montant de 8 000 \$.

DATE ET HEURE DE RECEPTION DES SOUMISSIONS

LE VENDREDI 10 SEPTEMBRE 1993, à 15h

Projet : 504-295 — Travaux de construction d'un bloc sanitaire, abri de cuisine, des sections D et F, Camping St-Daniel, Parc de récréation de Frontenac. Circonscription électorale de Frontenac.

Sont admis à soumissionner, les entrepreneurs généraux détenant la licence de la Régie du bâtiment du Québec, qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront requisitionné les plans et devis à leur nom.

(4050.1 - Entrepreneurs en bâtiments publics, commerciaux, industriels)

Les documents de soumission peuvent être obtenus au plus tard le 27 août 1993, par remise d'un montant de dix dollars (10 \$) TPS et TVQ incluses, non remboursable, soit en argent comptant, par chèque visé ou mandat-poste fait à l'ordre du ministre des Finances.

La vente des documents de soumission est faite aux adresses suivantes : Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Service des immobilisations, de la cartographie et des locaux, 150, boul. René-Lévesque Est, 7e étage, Québec (Québec) G1R 4Y1, Tél. : (418) 644-4022 ou à la Direction des opérations régionales, Service de l'administration, 770, rue Gorretti, Sherbrooke (Québec) J1E 4H4, Tél. : (819) 821-0200.

La réception des soumissions sera faite à l'adresse suivante : Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Service des immobilisations, de la cartographie et des locaux, 150, boul. René-Lévesque Est, 7e étage, Québec (Québec) G1R 4Y1.

Les plans et devis sont également en monstre à l'Association de la construction du Québec, région de Québec, à l'

L'ÉCONOMIE

COUP D'OEIL SUR LE MARCHÉ

Légère baisse à Wall Street

Wall Street a terminé en légère baisse, hier, une chute des taux d'intérêt à long terme américains permettant de limiter les pertes.

L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3648,18, en baisse de 3,91 points (-0,11%).

Des prises de bénéfices ont pesé sur la tendance dès l'ouverture, mais la poursuite de la glissade des taux d'intérêt continue à rendre les investissements à Wall Street plus attrayants, selon des analystes.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à 30 ans est tombé à un plancher historique à 6,09 % contre 6,16 % la veille.

À Montréal, l'indice XMM a perdu 7,14 points pour clôturer à 1948,08. Un total de 11,6 millions actions ont été négociées comparativement à 9,5 millions d'actions mercredi.

L'indice des mines a perdu 43,35 pour clôturer à 2282,79 et celui des banques a gagné 14,82 pour finir la journée à 2440,86.

Parmi les titres les plus actifs, la Banque Scotia a perdu 13 c pour clôturer à 26,75 \$. Placer Dome a perdu 50 c à 27,50 \$ et Bombardier a gagné 38 c pour finir à 15,13 \$.

Le prix des métaux sur le marché de Londres en dollar américain par tonne : cuivre 1947-1948 et plomb 383-384 ; zinc 869-870, aluminium 1143-1144 et nickel 4500-4505.

Enfin, la firme Handy and Harman cotait l'argent, hier, à 6,165 \$ l'once. La cote de mercredi était à 6,190 \$.

LES INDICES



NOUVELLES BRÈVES

Hausse des profits des entreprises canadiennes

OTTAWA — Les profits des entreprises canadiennes ont connu un progrès remarquable pour atteindre 14 milliards \$ au deuxième trimestre de l'année, a indiqué, hier, Statistique Canada. Selon l'agence gouvernementale, ces profits s'établissent à 11,5 milliards \$ au premier trimestre, et à seulement 7,5 milliards \$ au dernier trimestre de 1992. Il s'agit des plus importants profits enregistrés par les entreprises canadiennes depuis trois ans. Ils sont toutefois loin des 22 milliards \$ de 1989. Les grandes banques et les compagnies pétrolières ont connu d'excellents résultats en raison, notamment, de restructurations financières qui ont provoqué une diminution des coûts d'exploitation. Les industries de l'alimentation et de l'automobile ont aussi connu des profits supérieurs entre avril et juin dernier.

Bénéfice de 47 millions \$ pour la Banque Nationale

MONTRÉAL — La Banque Nationale a réalisé un bénéfice net de 47 millions \$ (27 c par action) au cours du dernier trimestre terminé le 31 juillet. Pour la même période l'an dernier, l'institution financière avait encaissé une perte de 118 millions \$ en raison principalement de l'effondrement de l'empire Olympia and York. Depuis le début de l'année, la Banque Nationale a encaissé des profits de 132,4 millions \$ (78 c par action), comparativement à une perte de 37,9 millions \$ (52 c par action) pour la période correspondante de l'année dernière. Le rendement de l'avarie des actionnaires de la banque a été au cours des neuf premiers mois de l'année de 10,3 % par rapport à une performance négative de 6,3 % l'an passé.

Amiante : Manville a versé 252,1 millions \$

NEW YORK — Manville Corp., qui a été le premier fabricant de produits à base d'amiante aux États-Unis, a versé 252,1 millions \$ au fonds pour les victimes de l'amiante, a-t-on appris, hier, auprès de la société. Ce versement était prévu dans le cadre de la réorganisation du groupe sous contrôle d'un tribunal des faillites en 1988 et qui avait créé un fonds de compensation pour les employés de la firme affectés par l'amiante. Manville, basé à Denver, a précisé avoir payé au fonds 150 millions \$ au comptant et 100 millions \$ en effets commerciaux émis par sa filiale Riverwood International Corp. Ce versement constitue un prépaiement qui réduira le versement annuel effectué par Manville au fonds de 75 millions \$ à 41,5 millions \$.

L'industrie papetière n'est pas sortie du bois

QUÉBEC — Les usines de papier journal fonctionnent à plein régime depuis le début de l'année. En apparence, le marché s'est remis de la récession, mais les prochains mois annoncent un dur retour à la réalité et des arrêts de production.

par PIERRE ASSELIN
LE SOLEIL

Les statistiques de l'Association canadienne des pâtes et papiers pour les six premiers mois sont plus qu'encourageantes. Les taux d'exploitation des usines de papier journal, qui étaient descendus à un creux de 86 % en 1992, se sont redressés pour atteindre 97 %, un niveau plus acceptable.

Mais de l'avis de tous les spécialistes de cette industrie, le château de cartes est sur le point de s'écrouler.

Les éditeurs de journaux, redoutant une grève dans les usines de papier journal, ont acheté sans compter pendant les six premiers mois pour porter leurs stocks à leur plus haut niveau depuis au moins trois ans. Ces stocks suffiraient à les alimenter pendant pratiquement deux mois.

Des fermetures temporaires

sont donc déjà annoncées par certaines des entreprises. Abitibi Price, qui avait déjà interrompu sa production à Chandler et Alma pour éliminer 48 000 tonnes, prévoit d'autres fermetures dans neuf de ses usines à travers l'Amérique du Nord, pour 80 000 tonnes supplémentaires.

Donohue prévoit également fermer son usine d'Amos du 28 août au 7 septembre, mais la porte-parole, Cécile Sanscartier, croit que l'entreprise pourra éviter d'autres arrêts de production parce qu'elle a augmenté ses ventes sur d'autres marchés que les États-Unis.

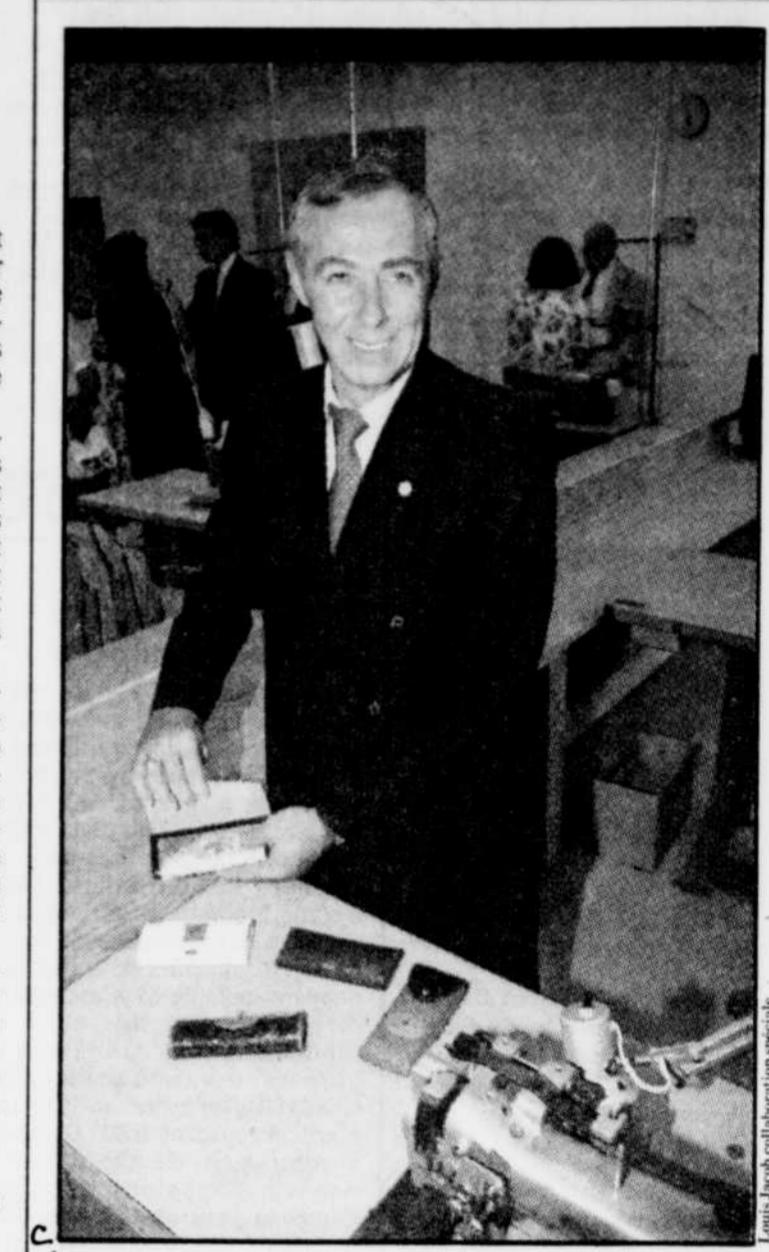
Chez Stone et chez Daishowa on ne prévoit pas de fermetures, sinon celles des autres usines. La porte-parole de Stone, Denise Dallaire, rappelle que l'entreprise a interrompu, en juin, sa production pendant 10 jours à La Baie et Shawinigan. « Les six premiers mois ont

été très bons, mais on doit maintenant payer le prix pour les stocks que les éditeurs se sont bâti. C'est certain qu'il devra y avoir des fermetures, mais chez nous, tout devrait être stable... »

Le directeur de l'usine Daishowa, André Sarasin, est plus pessimiste. « Les clients se sont stockés jusqu'aux oreilles dans l'attente de grèves qui ne sont pas venues. Il y a maintenant trop de papier sur le marché et les prix ont recommencé à baisser. »

Depuis un an, les producteurs canadiens étaient parvenus à réduire d'un maigre 4 % les escomptes de plus de 30 % accordés à leurs clients. M. Sarasin croit que ce gain est pratiquement déjà effacé et que la situation reviendra à ce qu'elle était en 1992. « C'est vraiment désastreux. »

Enfin, la dévaluation du dollar n'a pas le même effet pour tous les producteurs et elle ne change rien à la situation fondamentale. « L'idéal serait une bonne reprise de l'économie et des annonceurs », conclut, sceptique, M. Sarasin.



Roger Dumont compte vendre l'essentiel de sa production aux grandes chaînes de magasins.

Selon le Conference Board

Les budgets provinciaux ont affaibli l'économie

OTTAWA (PC) — L'économie a été affaiblie par les hausses de taxes et les réductions des dépenses des provinces, ce qui ne laisse pas beaucoup d'espérance aux chômeurs, a soutenu, hier, le Conference Board.

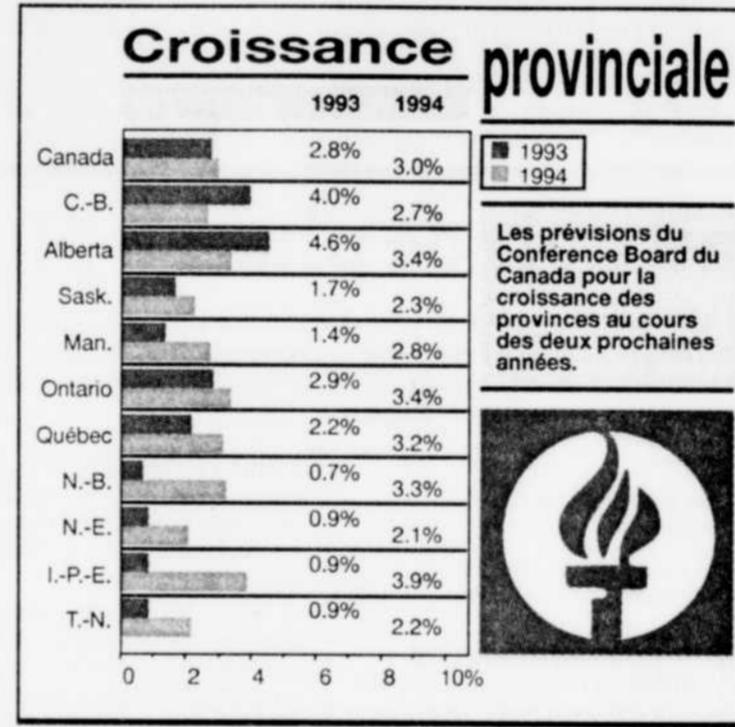
« Je ne crois pas qu'il y ait de risque que la reprise s'éteigne, je ne dis pas que nous nous dirigeons vers une autre récession. Mais je suis un peu nerveux devant l'évolution de la croissance au cours des six prochains mois, nous pensons que ce sera assez faible », a déclaré M. Paul Darby, directeur des prévisions du groupe d'experts économiques.

L'augmentation des taxes et les réductions de dépenses, surtout au Québec et en Ontario, ont freiné les affaires et désarçonné les consommateurs.

Toujours selon M. Darby, la croissance de l'économie n'est pas suffisante pour ramener le taux de chômage sous les 11 %. Il était de 11,6 % en juillet.

M. Darby a fait ces commentaires alors que le Conference Board publiait son analyse statistique estivale de la croissance économique des provinces, et en même temps que débutait la Conference annuelle des premiers ministres du pays à Baddeck, en Nouvelle-Écosse.

L'aperçu du Conference



Board révèle que les provinces de l'Atlantique éprouveront des difficultés, à cause des problèmes de l'industrie de la pêche et des retards accumulés sur d'importants chantiers de construction.

La situation du centre du pays se maintiendra autour de la moyenne nationale, tandis que l'Ouest fera un bond grâce au redressement des secteurs agricole, de l'énergie et de la forêt.

En juillet, le Conference Board avait ramené de 3,7 % à 2,8 % sa prévision de croissance économique nationale pour 1993.

À Baddeck, les premiers ministres mettent l'accent sur les difficultés d'ordre économique, et privilieront notamment les thèmes de la création d'emplois, de la réduction du déficit et des stratégies communes pour le maintien des services de santé.

Le chiffre d'affaires dépassera les 350 000 \$ dès la première année. Dans trois ans l'entreprise pourrait, si ses projections se réalisent, donner du travail à une trentaine de personnes. Depuis la mi-mai, J.R.P. (Saint-Clément) inc. a débuté la production de 150 000 étuis à lunettes.

« Nous pourrons vendre notre produit à près de 50 % de celui importé de France ou d'Italie », déclare Roger Dumont. « Notre compétition n'est pas nord-américaine où il n'y a que quatre producteurs qui oeuvrent dans ce domaine, mais dans le moyen et bas de gamme », ajoute-t-il.

Le secret, s'il y en a un : vendre directement son produit aux grandes chaînes de magasins afin de tenir son coût de production le plus bas possible. De plus, Roger

Saint-Clément : place aux étuis à lunettes

SAINT-CLÉMENT — Les problèmes reliés à la distribution locale du courrier lors de la célèbre affaire du bureau de poste de Saint-Clément viennent de laisser place à la conquête des marchés nord-américains et européens avec la création d'une entreprise manufacturière qui fabriquera des étuis à lunettes.

par CARL THÉRIAU
collaboration spéciale

Douze emplois ont été créés à partir d'un investissement de 175 000 \$ dont 70 000 \$ du Bureau fédéral de développement régional et 18 000 \$ de la Fédération des caisses populaires Desjardins du Bas-Saint-Laurent, soit moins de 15 000 \$ par emploi.

Le chiffre d'affaires dépassera les 350 000 \$ dès la première année. Dans trois ans l'entreprise pourrait, si ses projections se réalisent, donner du travail à une trentaine de personnes. Depuis la mi-mai, J.R.P. (Saint-Clément) inc. a débuté la production de 150 000 étuis à lunettes.

« Nous pourrons vendre notre produit à près de 50 % de celui importé de France ou d'Italie », déclare Roger Dumont. « Notre compétition n'est pas nord-américaine où il n'y a que quatre producteurs qui oeuvrent dans ce domaine, mais dans le moyen et bas de gamme », ajoute-t-il.

Quatre mois après le démarrage de l'entreprise, déjà deux prix : premier prix régional et quatrième prix provincial du concours « Devenez entrepreneur » organisé par la Fédération des cégeps.

« Nous avons des gens qui veulent travailler. On a réussi à créer un véritable esprit de famille dans notre entreprise », souligne le président Dumont.

Quatre mois après le démarrage de l'entreprise, déjà deux prix : premier prix régional et quatrième prix provincial du concours « Devenez entrepreneur » organisé par la Fédération des cégeps.

Le CPQ trouve préoccupant le taux de chômage du Québec

MONTRÉAL (PC) — Le Conseil du patronat du Québec (CPQ), qui tiendra à la mi-septembre un deuxième Rendez-vous économique, trouve « très préoccupants » la situation de l'emploi et le taux de chômage dans la province.

Selon l'organisation patronale, si on ajoute au nombre de personnes qui étaient en chômage en juillet dernier (448 000) le nombre d'assistés adultes aptes au travail (418 759), le taux de chômage réel au Québec se situerait à 22,6 %.

Le CPQ ne prévoit pas d'amélioration de la situation dans un proche avenir. La reprise économique se fait à pas de tortue et on se retrouve également avec de graves problèmes au niveau de l'adaptation de la main-d'œuvre. Celle-ci doit en effet faire face à une restructuration industrielle vers des secteurs d'activité axés sur la haute technologie.

Par ailleurs, M. Dufour ne s'attend pas à ce que les divers

La première expérience du genre a eu lieu en 1991. A cette occasion, les participants avaient soumis 68 propositions, dont 48 ont été retenues. Bien qu'il trouve difficile de faire un bilan de cet événement, M. Dufour affirme qu'il y a eu des résultats encourageants.

par CHRIS MORRIS
de la Presse canadienne

La cour du banc de la reine du Nouveau-Brunswick a levé, hier, l'interdit de publication dans ce dossier, donnant du même coup à la population et aux médias accès aux documents du procès révélant les dessous d'un conflit opposant

deux clans de la famille McCain, installée à Florenceville au Nouveau-Brunswick.

L'interdit de publication, ouvertement contesté par plusieurs entreprises de presse, avait cours depuis lundi, alors que Wallace McCain et des membres de sa famille ont intenté un procès contre d'autres membres de leur famille, dont son frère Harrison.

Les frères Harrison et Wallace McCain, tous deux âgés dans la soixantaine, sont les principaux dirigeants et actionnaires de l'entreprise. Ils divergent d'opinion quant à savoir qui prendra leur succession aux commandes de l'entreprise.

Me Gordon Petrie, un avocat de Fredericton qui parlait au nom des médias, a fait valoir au juge Ron Stevenson que le droit du public à l'information primaient sur le souhait de la famille McCain de protéger sa vie privée.